

3 KELLER ▶

Le mensuel du Centre gai&lesbien

DOSSIER

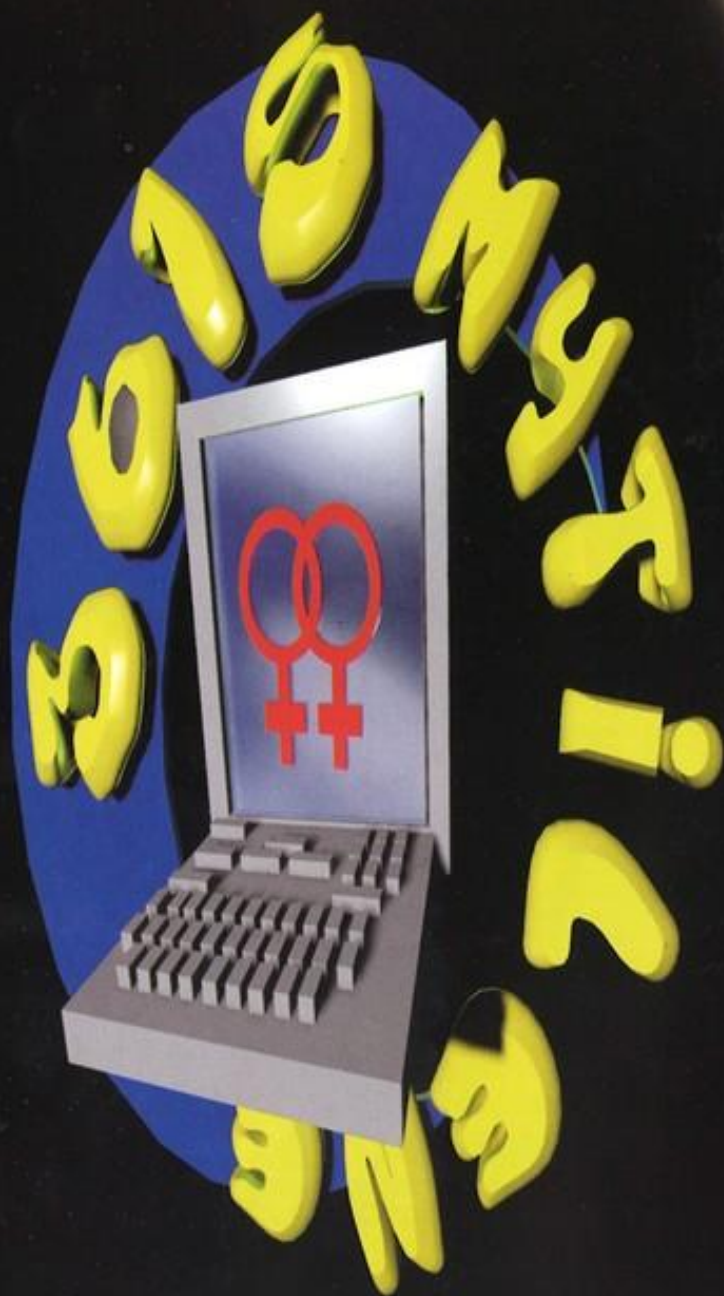
Sexualités en prison

Lire Edmund White

Roumanie : droit d'asile, suite

Psychiatrie & VIH

Numéro 29 – Février - Mars 1997



Seulement pour elles...

Sommaire

ACTUALITÉ	La Folle semaine – Lois Debré – Droit d'asile	6
SIDA	Sida & psychiatrie – Témoignage	10
BRÈVES	EuroPride, bourse au logement...	13
ASSOCIATIONS	Santé & plaisir gai	14
DOSSIER	Sexualités en prison : CAHIER CENTRAL	
CULTURE	Edmund White – Truffaut/Genet	19
HUMEUR	Matières du temps numéro deux	24
COURRIER	Relapse, suite.	25
PETITES ANNONCES	Correspondance, emploi, logement...	26

3Keller Directeur de publication: Philippe Labbey. Rédacteur en chef: Éric Lamien. Secrétaire de rédaction: Denis Gouin. Correcteur: Franck Antoni. Photo couverture: Elliott Bernard-Hasquenoph. Publicité: Alexis Meunier (01 43 57 75 95). Maquette: Richard Blanc & Pierrick Gaumé. Photogravure: TandM. Impression: Rotografik. Tirage: 12 000 ex. ISS: 1261-323X.
Prix de vente: 15 F. Abonnement (1 an): 150 F – règlement à l'ordre du Centre gai & lesbien. Ont participé à ce numéro: François Bes, Marie-Hélène Bourcier, Charles-Arthur Boyer, Catherine Deschamps, Gwen Fauchois, Michaël Faure, Christophe Hannequin, Elliott-Bernard Hasquenoph, Jean-Jacques Massard, Bruno Pierret, Michel Rey & Stéphanie Warner.

Centre gai&lesbien Président: Philippe Labbey. Vice-présidents: Éric Guillemin & Christophe Hannequin. Secrétaire général: Olivier Dubois. Trésorier: François Nonnenmacher. Directeur: Alexis Meunier. Coordinatrice des actions sociales & de lutte contre le sida: Stéphanie Warner. Assistant administratif: Guillaume Daniel.
Bibliothèque: Efthimios Kalos. Cafétéria: Sophie Durand. Accueil: Joëlle Daviet & Sonia Guessab. Droits des lesbiennes & des gais: Christophe Hannequin. Vendredis des femmes: Nathalie Millet. Merchandising & boutique: Robert Labuthie. Café positif: Robert Labuthie. Jean-René Dedieu & Bernard Saes. Courrier: Bernard Saes.

36.15 GAY

Tant qu'il y aura des hommes...



ACCES DIRECT AU 36.25.00.24

Droits au rabais, droits bafoués

Après dix ans d'atermoisement, d'errance et de mépris, le Parti socialiste s'est enfin décidé à déposer une proposition de loi sur le CUS, dont il est dit entre les lignes qu'elle donnera un statut aux couples homosexuels.

Encore faut-il bien lire l'exposé des motifs rédigé par le PS, où la question des droits des homosexuels n'apparaît qu'en filigrane, même si ça ne trompe personne: c'est bien de statut légal pour les couples de pédés et de goudous dont il s'agit avant tout, ce sont eux et elles qui au premier chef portent cette revendication et non pas les bonnes sœurs désirant finir paisiblement leurs jours ensemble, si chères au président du Collectif pour le CUS, ou bien les personnes âgées, dont les difficultés sont invoquées par le PS pour justifier ce projet de nouveau statut social.

Cette hypocrisie, on en connaît la cause.

Le PS, pas plus qu'un autre parti politique, ne veut passer pour un parti "pro-pédé", argument que ne manquerait pas d'utiliser l'extrême-droite (c'est d'ailleurs les mêmes inhibitions qui ont conduit ces partis à céder à Le Pen sur les immigrés et à accepter qu'ils deviennent des boucs émissaires dans notre société).

On a donc en l'état une proposition de loi *a minima*, qui comporte certes des avancées essentielles pour l'égalité des droits, mais aussi des lacunes délibérées sur des points fondamentaux, tels l'adoption ou la régularisation du partenaire étranger. Et que dire de ces douze mois de latence obligatoire entre la contraction d'un CUS et l'application des droits qui y sont liés? Serions-nous d'emblée soupçonnés de "vagabondage CUSexuel"?

Le Centre, et en son sein la Commission droits des lesbiennes et des gais, entend bien lutter pour une véritable égalité et non pour un sous-contrat. Espérons que nous ne serons pas la seule association à refuser de brader notre fierté et nos droits. Car l'enjeu n'est pas si éloigné de ce qui nous préoccupe ces temps-ci: résister à la lepénisation des esprits, c'est clairement savoir dire non et refuser des droits au rabais ou des droits altérés, que ce soit pour les autres ou pour soi-même.

Éric Lamien

La liberté ne se divise pas

Mobilisé depuis longtemps sur la situation des étrangers en France, le Centre gai & lesbien a rejoint le mouvement de protestation contre la loi Debré.

En 1940, en France, toute personne hébergeant un juif devait en faire obligatoirement la déclaration. Cinquante-sept ans après, le projet de loi sur l'immigration dit "loi Debré" prévoit que *"toute personne ayant hébergé un étranger [...] doit informer la mairie [de son] départ"*. Celles et ceux qui refuseront de se livrer ainsi à la délation pourront, dans l'état actuel du texte, être privés du droit d'héberger chez eux leurs amis étrangers. Sans compter qu'une ordonnance — celle-là date de 1945 — prévoit que *"toute personne qui aura, par une aide directe ou indirecte, facilité ou tenté de faciliter la circulation ou l'hébergement d'un étranger en situation irrégulière"* peut être condamnée à une peine pouvant aller jusqu'à 200 000 francs d'amende et six ans de prison. Avec ces certificats d'hébergement nouvelle mouture, les mairies tiendront donc de véritables fichiers d'étrangers et d'hébergeants. On imagine déjà le merveilleux usage que l'on pourra en faire dans les municipalités où tout immigré est considéré comme nuisible (ce qui n'est pas, loin s'en faut, l'apanage des seules mairies FN).

L'évidente proximité de cet aspect de la loi Debré avec certaines lois vichystes a provoqué une forte mobilisation de cinéastes, acteurs, chercheurs etc, que l'on reçoit comme un bol d'air frais dans une atmosphère franchement viciée. Ce serait pourtant une erreur de se concentrer uniquement sur cet article de loi et d'oublier le reste. Oublier par exemple que la carte de résident de 10 ans, qui avait été initialement conçue comme un véritable permis de séjour permanent pour certains étrangers (réfugiés, conjoints de français, etc.) voit à nouveau son renouvellement automatique sérieusement remis en cause. Ou que cette carte de résident ne sera même pas délivrée aux étrangers dits "ni expulsables, ni régularisables", qui se voient généreusement octroyés par la loi Debré un permis de séjour provisoire d'un an, dont on retient surtout, c'est dans le nom, le caractère "provisoire". Ou que la police pourra désormais relever les empreintes digitales des étrangers extérieurs à la Communauté européenne. Décidément, le Front national n'a pas seulement gagné quelques municipali-

tés; il a surtout réussi à introduire dans l'ensemble du discours politique l'immigration comme problématique, comme un enjeu de premier ordre auquel il faudrait trouver des solutions. À quoi pensez-vous en premier lorsque l'on vous dit "banlieue"? À Neuilly? Au chômage? Au RER? Ou plutôt aux problèmes de l'immigration? Alors que de récentes études ont montré que le nombre d'immigrés en France était resté constant (7,4% de la population), l'immigration serait devenue une "invasion" face à laquelle il serait irresponsable d'être laxiste. Le Parti socialiste l'a lui-même bien retenu, lui qui a pousivement déposé un projet de Contrat d'union sociale, qui est justement amputé (entre autre) de la disposition concernant les partenaires étrangers. Gais ou lesbiennes, passe encore, mais de là à vous autoriser à vivre avec des étrangers...

Le Centre gai et lesbien a tout naturellement décidé de se joindre au mouvement de mobilisation contre la loi Debré. La liberté ne se divise pas.

Christophe Hannequin

La Folle semaine

Grand succès pour l'ensemble des rendez-vous de la Folle semaine, organisée par le Centre gai & lesbien avec la participation des associations et des établissements. Une Folle semaine '97 dont le temps fort a été la soirée à l'Opéra Bastille.



Didier Eribon (écrivain et journaliste au *Nouvel observateur*), et Elisabeth Lebovici (journaliste à *Libération*), le gai et la lesbienne de l'année, tout à leur joie à la proclamation des résultats. Première initiative des nouveaux élus: la pétition des gais et des lesbiennes contre la loi Debré.

2 500 oiseaux de tout plumage (des petits, des grands, des filles, des garçons, des pâles, des bronzés, des branchés, des pas branchés...) sont venus s'ébattre à l'Opéra-Bastille dans une version post-moderne de la *Flûte Enchantée* unanimement saluée par la critique.



Un cabaret, deux dance floors (pour les "disco", pour les "techno"), et certains qui n'ont rien vu, complètement Las-Vegassisés par le casino. "Si la roulette n'avait qu'un trou on miserait quand même..."
Léo Ferré

Le Centre remercie les associations, les établissements, les entreprises, les institutions et les médias partenaires, ainsi que les volontaires et tous ceux qui se sont mobilisés pour la réussite de la Folle semaine.

Droit d'asile, suite

Deux Roumains homosexuels demandent l'asile à la France et l'aide du Centre gai & lesbien

Adrian Isac, 37 ans et Todor Damaschin, 24 ans, se rencontrent l'été dernier dans un camp de vacances près de la Mer Noire en Roumanie. Ils se plaisent et finissent leurs vacances ensemble, après s'être réfugiés dans un hôtel à l'abri des regards. Mais leurs villes respectives sont éloignées de 600 kilomètres et une fois de retour chez eux, les échanges de lettres ne suffisent plus. Adrian vient alors s'installer discrètement dans la ville de Todor. Les parents de celui-ci, étonnés qu'il ne rentre pas chez lui tous les soirs, font un scandale lorsqu'ils découvrent une lettre qui traîne imprudemment. Todor apprend par un voisin que son père a fait venir la police. Affolés, les deux hommes réunissent quelques affaires et s'enfuient dès le lendemain. Direction: la France, où il leur semble avoir le plus de chances d'obtenir protection. En bus, en train, en

stop, ils traversent la Hongrie, l'Autriche, l'Italie. Pour entrer en Autriche, ils passent la montagne à pied. La loi roumaine, légèrement remaniée en 1996 sous la pression de Conseil de l'Europe et du Parlement européen, prévoit encore des peines pouvant aller jusqu'à cinq ans de prison pour les relations homosexuelles entre adultes consentants lorsqu'elles ont lieu en public ou provoquent un scandale public. Il en est de même pour l'incitation à avoir des relations homosexuelles, la séduction à cet effet, la création d'associations, les actes de propagande ou le prosélytisme (voir l'article de Elliott-Bernard Hasquenoph dans le 3 Keller de décembre). La Cour constitutionnelle, qui a donné son aval à ces dispositions, ne précise pas ce qu'est un "scandale public", et on peut imaginer l'utilisation qui peut être faite de

cette notion dans un pays où l'homophobie est omniprésente. Amnesty International adopte chaque année des prisonniers condamnés du fait de leur homosexualité, et dénonce les brutalités courantes dans les prisons roumaines. La décision de reconnaître la qualité de réfugiés à Todor et Adrian relève de l'OFPPA (Office français pour la protection des réfugiés et apatrides), ou de la Commission de recours des réfugiés en cas de refus de cet organisme. La Convention de Genève que ces instances sont chargées d'appliquer ne prévoit que cinq causes de persécution: la race, la religion, la nationalité, les opinions politiques ou l'appartenance à un groupe social. Aucune jurisprudence précise n'accorde ni ne refuse aux homosexuels en tant que tels le "bénéfice" de constituer un "groupe social". Certaines décisions ►

excluent par contre l'attribution de cette notion aux femmes et aux transsexuels.

La plupart des homosexuels demandant l'asile à la France du seul fait de leur homosexualité sont déboutés de leur demande, le plus souvent pour le motif que les faits allégués ne sont pas suffisamment établis, ou que les craintes exposées ne semblent pas assez fondées... même quand il s'agit d'un Iranien exposé à la peine de mort dans son pays! Des décisions positives

ont néanmoins été prises dans le passé, sans que l'on sache toujours sur quels fondements (l'OFPPRA ne motive pas ses décisions favorables et les attendus en sont parfois vagues) Ainsi Fayçal Layché, Algérien, a-t-il obtenu récemment le statut (voir l'article de C. Hannequin dans le 3 Keller de janvier). Il semblerait que l'action qu'il a menée sur la place publique ait constitué un élément déterminant dans la mesure où elle constitue l'expression d'une prise de position

politique.

Adrian et Todor sont venus demander l'aide du Centre gai & lesbien. Celui-ci a écrit à l'OFPPRA pour soutenir leur dossier. Mais s'il devait y avoir refus, les homosexuels concernés par la solidarité internationale devront se mobiliser: pétition, collecte pour financer un avocat, et mobilisation pour que la France ne renvoie pas dans leur pays les homosexuels victimes de persécution. À suivre...

Jean-Jacques Massard

CENTRE GAI & LESBIEN ►

Le vendredi des femmes

de 20h à 22h30

7 MARS

Débat "Les discriminations entre lesbiennes".

Les discriminations sont monnaie courante dans notre quotidien. Le sexe, la couleur de peau, l'apparence...

Sommes-nous exemptes de ses préjugés?

14 MARS

Accueil Groupe de discussion

21 MARS

Soirée culture Première du genre, nous discuterons de la notion de culture et de ce que nous attendons d'une telle soirée.

28 MARS

Accueil Groupe de discussion, Point santé

Tous les vendredis de 20h à 22h des volontaires répondent aussi au téléphone pour vous renseigner ou vous écouter ☎ 01 43 57 21 47.

Week-ends positifs

Après une courte interruption hivernale, les week-ends de détente et de ressourcement du Café positif reprennent!

Ils ont pour but de recevoir les personnes séropositives dans une ambiance conviviale et sont animés par des volontaires spécifiquement formés aux problèmes liés au VIH. Le prochain aura lieu le week-end du 1^{er}

mai, dans un gîte de la Sarthe, une ferme proche du Mans.

Toute personne intéressée peut laisser ses coordonnées à l'accueil pour être rappelée.

Renseignements et inscriptions à l'accueil du Centre gai & lesbien

Tél.: 01 43 57 21 47

Du lundi au samedi de 12h à 20h, le dimanche de 14h à 19h.

Sida et psychiatrie

Une circulaire commune de la Direction générale de la santé (DGS) et de la Direction des hôpitaux (DH) précise les objectifs à atteindre dans les domaines de la prévention et de la prise en charge des patients infectés par le VIH.

Afin d'améliorer la prise en charge des patients et de leur entourage, la collaboration entre les services de médecine et les services et établissements assurant des soins en psychiatrie doit se développer, même si elle ne doit pas aboutir à la création de structures spécifiques, note la circulaire. Ainsi, les sujets infectés par le VIH présentant un problème psychiatrique doivent être pris en charge "préférentiellement" dans les services de médecine qui les suivent habituellement, avec l'aide d'une équipe de psy-

chiatres. Cette collaboration vise, entre autre, à favoriser une approche globale et pluridisciplinaire "en invitant les professionnels à adapter leurs pratiques".

"*Quelle soit la fréquence de l'infection à VIH en milieu psychiatrique, la question de la prévention parmi les patients et le risque professionnel par les soignants se pose dans un cadre spécifique et doit tenir compte de ses particularités*", soulignent la DGS et la DH. Cela suppose des messages de prévention adaptés et une formation

spécifique des personnels soignants. L'élaboration d'un programme de prévention et de formation, de préférence intégré au projet d'établissement, est "indispensable".

Parmi les moyens susceptibles d'être mis en œuvre pour atteindre ces objectifs, la DGS et la DH insistent sur la nécessité d'une implication du secteur psychiatrique qui peut intervenir dans les services de médecine ainsi qu'au domicile du malade si nécessaire. Dans le cas où les équipes de psychiatrie de liaison ne jouent pas déjà ►

ce rôle, de "petites unités mobiles pluridisciplinaire des structures de psychiatrie" peuvent assumer cette mission lorsque "l'incidence de la pathologie VIH le justifie".

L'administration note également que la création d'une commission "psy" dans chaque Centre d'information et de soins pour l'immunodéficience humaine (CISIH) facilitera la participation des intervenants en psychiatrie aux travaux des centres, auxquels pourraient également être associés des représentants des centres hospitaliers accueillant régulièrement des patients atteints du VIH. Autre création préconisée, celle des "comités sida" au sein des établissements psychiatriques. Des comités conçus comme des instances de réflexion sur la prévention du VIH parmi les patients, sur la prévention des risques professionnels, sur les questions déontologiques et éthiques et sur la mise en œuvre des actions qui en découlent. Cette ensemble d'actions sera évalué en 1997, précisent la DGS et la DH.

Bruno Pierret

¹ Circulaire DGS/DH
n°96-494 du 5 août 1996

Le soutien psychologique

Un ouvrage collectif, sous la direction du Dr Serge Hefez, explore les différents aspects de la prise en charge psy des personnes vivant avec le VIH.

Le recours à un psy (psychiatre, psychanalyste...) peut aider à un moment donné à mieux comprendre et à surmonter les problèmes psychologiques liés au VIH.

Sous la direction de Serge Hefez, psychiatre, psychanalyste, directeur du réseau ESPAS, un livre vient de paraître, *Sida et vie psychique*, qui explore les multiples aspects de cette prise en charge face à une maladie qui remet l'être en cause dans son intimité comme dans ses rapports sociaux.

On peut avoir besoin d'un psy à différents moments, qu'il s'agisse de la difficulté à maintenir des comportements de prévention, de l'altération de son identité par rapport à la séropositivité, de la prise de traitements, de l'hospi-

talisation, de l'accompagnement, du deuil, etc.

L'ouvrage s'attache aux questions spécifiques que soulève l'infection à VIH, que l'on soit homosexuel, usager de drogues ou immigré.

Quelques chapitres sont consacrés aux atteintes psychiatriques liées au sida.

Cet ouvrage collectif, qui fait appel à des spécialistes pour chaque aspect abordé, est d'une compréhension aisée, et s'adresse à toute personne qui souhaite mieux cerner l'apport d'une prise en charge psychologique face à l'infection à VIH.

Éric Lamien

Sida et vie psychique, approche clinique et prise en charge, sous la direction de Serge Hefez, La Découverte, 225 F.

Cette chronique est à vous, envoyez-nous vos réactions et vos témoignages

Chronique des décennies sida

Daniel, 56 ans, participe au groupe de parole des gais séronégatifs.

Je venais de perdre un ami avec qui je vivais depuis huit ans. J'hésitais à m'inscrire, je me disais, groupe séronégatif, ça fait clan...

Je pensais pouvoir y parler du sida en toute liberté, sans risquer de choquer, et puis malgré tout... C'est pas tout à fait le cas, parce que je me trouve en contact avec des gens qui ont un ami séropositif ou qui a le sida, donc dire *"Oui, tel médicament, c'est de la foutaise..."*, c'est difficile! Je me restreins pour ne pas les choquer.

La plupart des garçons qui font partie du groupe de parole n'ont pas traversé des périodes de deuil comme moi. Au départ, ça m'embêtait de leur montrer le côté noir de la chose, qu'ils n'avaient pas encore vécu, qu'ils allaient peut-être vivre un jour, mais j'étais content de pouvoir apporter quelque chose. J'ai rarement manqué une séance, j'ai toujours été content d'être là, de voir l'évolution de chacun, de me confronter à toutes ces situations différentes,

l'un dont l'ami est malade, l'autre qui est marié, etc. Et c'est bien de mettre tout ça en commun. J'ai énormément culpabilisé d'être séronégatif. Je suis arrivé à Paris à 25 ans, j'avais gardé contact avec beaucoup de mes amis de l'époque, et ils sont tous morts. C'est de ça que j'avais besoin de parler, du fait d'être resté séronégatif, et puis certains de mes amis m'en voulaient, ils me l'ont dit... Ils trouvaient ça injuste, j'avais vécu la même vie qu'eux, pris les mêmes risques.

Les "précautions", depuis ce temps-là, c'est pas systématique, c'est une fois de temps en temps. Ça me paraît plus facile de me protéger quand je suis célibataire et que j'ai des aventures, ça fait partie du jeu. C'est dans une liaison suivie que le risque est plus présent. Je suis aussi resté très longtemps sans vie sexuelle. Et puis j'ai commencé à sortir dans des boîtes hard, comme le Keller, parce que finalement, c'est dans ces endroits que j'ai trouvé beaucoup de tendresse, de complicité, avec des gens très affectueux, pas

"hard" du tout! D'abord c'est le genre que j'aime, les endroits très "mecs" (et c'est pas péjoratif, ce que je dis!), et c'est là que j'ai rencontré des garçons extraordinaires!

C'est quand même pas normal que je sois resté séronégatif alors que tous mes amis ont été contaminés et sont presque tous morts. Il y a autre chose que de la chance. Qu'il y ait une prise de risque et passer à travers, ça peut arriver, mais les "concours de circonstances", les risques, je les ai tous croisés. Au mois de mai, je me suis adressé aux chercheurs de la Fondation Montagnier. Et ils ont trouvé récemment que j'avais ce gêne manquant, qui n'est pas une protection absolue, qui est un défaut génétique. Il me fallait une explication rationnelle et logique. La chance, c'est pas que je n'y crois pas, mais ça ne me suffisait pas. Et en plus, je suis très heureux de pouvoir participer d'une certaine manière à la recherche contre le sida.

Propos recueillis
par Stéphanie Warner

Volontaire pour l'Europride ?

A l'occasion des Eurogames, de l'Eurosalon et de l'Europride, le Centre gai & lesbien sera ouvert toute la journée.

Pour assurer cet accueil, nous avons besoin de volontaires, de préférence bilingues (anglais, espagnol, allemand, etc.).

Rejoignez-nous dès maintenant pour préparer ces événements!

— Contact —

Sonia ou Joëlle
à l'accueil du Centre
au 01 43 57 21 47

CENTRE GAI&LESBIEN ▶

Star Miroiterie ★★★★★

MIROITERIE, VITRERIE GENERALE

- ★ Décoration intérieur miroir
- ★ Menuiserie aluminium
- ★ Installation de magasins
- ★ Vérandas et loggias
- ★ Vitrage anti-effraction
- ★ Isolation double vitrages (thermique et phonique)
- ★ Bris de glaces — vitres et miroirs

PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS

TEL: 01 43 71 52 37
ou portable 06 09 85 16 00

SM et droits de l'homme

Pour la Cour européenne des droits de l'homme, "l'État est incontestablement en droit de réguler, par le jeu du droit pénal, les pratiques qui entraînent des dommages corporels. Le choix du niveau des dommages à tolérer, lorsque la victime est consentante, revient en premier lieu aux autorités de l'État".

Ces attendus, rendus lors du recours intenté par des SM anglais, les Spanner, condamnés pour leurs pratiques par la justice britannique, posent clairement le problème de l'intervention de l'État en matière de sexualité et de respect de la vie privée.

Rappelons qu'il s'agit bien de pratiques entre adultes consentants. Il serait extrêmement grave de laisser l'État définir dans ce cadre précis ce qui est légal et ce qui ne l'est pas.

Une bourse au logement pour l'Europride

Dans le cadre de l'EuroPride qui se tiendra à Paris du 19 au 29 juin 1997, le Centre gai&lesbien organise une bourse au logement. Si vous pouvez accueillir une ou plusieurs personnes gratuitement durant cette période, vous êtes invité à laisser vos coordonnées à l'accueil du Centre, à l'attention de Laurent, ou par téléphone au 01 43 57 21 47. Merci d'avance.

United Colours of Gays

Kelma, association de beurs gais, co-organise au Divan du monde (rue des Martyrs) le troisième dimanche du mois les soirées "United Colours of Gays". Le concept est de réunir, le temps d'un après-midi de 16h à 22h des gais métissés Blacks, Blancs, Beurs pour un mélange de culture dans une ambiance chaude (raï, disco, zouk, musique orientale...). La première aura lieu le dimanche 16 mars. Kelma, tél. : 01 42 05 73 00.

Fierté

Cineffable et Lesbia magazine organisent après la marche de l'EuroPride un forum des écrivains, associations, librairies, etc. à la salle Wagram. Ce forum sera suivi d'une soirée de minuit jusqu'à l'aube. Celles qui veulent participer à cet événement et avoir un stand doivent se faire connaître auprès de Cineffable — Fierté lesbienne, 37 avenue Pasteur, 93100 Montreuil.
Tél. & fax: 01 48 70 77 11.

- L'ASSOCIATION DU MOIS -

Santé et plaisir gai

Dès sa fondation, SPG s'est donné pour objectif la prévention en direction des homosexuels.

SPG (Santé et plaisir gai) a été créé voici dix ans lorsque sont apparus la nécessité de lutter de façon spécifique contre la propagation du VIH dans le milieu gai et le vide dans ce domaine.

Très vite SPG a été connu comme le club français des "Jack-off Parties", mais ces dernières n'ont jamais représenté la seule activité de notre association. Il y a eu, parallèlement, les massages, qui d'ailleurs continuent. C'est une activité qui favorise la découverte du corps. Notre associa-

tion a également participé à la publication des brochures *Hommes entre eux*. Mais il y a désormais du nouveau à SPG: les "Jack-Off" ont laissé la place aux "Jung-Go Parties", plus "safe": tout est permis avec capotes et gel (four-nis). C'est chaque troisième dimanche du mois, l'après-midi (entrée de 14h45 à 15h30) au London. Nous espérons aussi organiser une grande fête le 7 mai au Tango, un banquet érotique. Nous serons présents à

l'Europride, à l'Eurosalon et lors du premier décembre 1997.

Michel Rey
correspondant associatif de
SPG



Santé et Plaisir Gai

SPG, BP 203, 75921 Paris
cedex 19.

Tél.: 01 42 72 81 82
(le mardi soir).

LE BEIT HAVERIM
groupe juif gai & lesbien

FÊTE SES
20 ANS!

le dimanche 23 MARS 1997
16h30/22h30



AU TANGO

13 rue au Maire - Paris 3^e
Métro : Arts et Métiers

Entrée : 60 F avec 1 conso
Tombola & Happy Music

LE CENTRAL



Un authentique Gay Singles Bar
où on est jamais seul

Every day 14.00 à 02.00

BAR HOTEL CENTRAL

33, rue Vieille du Temple - 75004 Paris
Tél. : 01 48 87 99 33

L'AMOUR AU MASCULIN

3615

ILsem

IBT - 1,29 F/mn

ET PAR TÉLÉPHONE AU

08 36 68 68 43 08 36 68 68 39

RC 401 097 860 2,23F/mn

L'AMOUR AU FEMININ

3615

ELsem

IBT - 1,20 F/mn

ET PAR TÉLÉPHONE AU

08 36 68 66 61 08 36 68 97 79

RC 320 916 109 2,23F TTC/mn

LES RÉSEAUX PARISIENS LES PLUS ACTIFS !

08 36 68 67 66 réseau n°1 gays	08 36 65 70 30 annonces n°1	08 36 68 68 36 réseau travesti	08 36 68 77 80 ligne gays	08 36 65 38 38 réseau mecs
08 36 68 39 39 réseau hommes	08 36 65 30 30 travestis	08 36 68 30 30 réseau bi	08 36 68 77 90 ligne mecs	08 36 65 39 39 annonces gays
08 36 65 68 36 travestis	08 36 65 71 50 vrais hommes	08 36 65 71 51 hommes mûrs	08 36 65 71 52 à plusieurs	08 36 65 71 53 annonces blacks
08 36 65 71 54 annonces beurs	08 36 65 71 55 asiatiques	08 36 65 71 56 cuirs et motards	08 36 65 71 57 musclés	
08 36 65 71 59 annonces jeunes	08 36 65 71 60 domination	08 36 65 70 70 mecs mecs	08 36 65 30 50 mecs mariés	
08 36 65 73 70 TTBM	08 36 65 73 10 uniformes	08 36 65 72 60 éducation anglaise		
08 36 65 73 50 pompiers	08 36 65 65 34 réseau gays	08 36 65 73 90 débutants		
08 36 65 74 06 exhibs. voyeurs	08 36 65 72 80 talons aiguilles			
08 36 65 73 80 échangistes bi	08 36 65 56 78 infos réseaux			
08 36 69 60 50 boîtes aux lettres				

OSEZ LE RÉSEAU

083665 - 371 Flappel - 083668 et 083669 - 2.23 Flamin - 3615 - 1.28 Flamin. Télé Média Systèmes
Ces services sont réservés à des adultes de plus de 18 ans
qui s'engagent à ne pas en divulguer l'accès/numéro à des tiers

LES RÉSEAUX DE PROVINCE

08 36 68 67 66 réseau gays	08 36 68 68 36 réseau travesti	08 36 68 39 39 réseau gay
08 36 68 77 80 ligne gays	08 36 65 77 90 ligne mecs	08 36 68 30 30 réseau bi
08 36 65 70 30 annonces gays n°1	08 36 65 71 51 hommes mûrs	08 36 65 74 06 exhibs. voyeurs
08 36 65 30 30 travestis	08 36 65 71 53 annonces blacks	08 36 69 60 50 Boîtes aux lettres
08 36 65 72 30 dominés	08 36 65 71 54 annonces beurs	08 36 65 67 89 Infos réseaux

3615 ALLOGAY

Le 1^{er} minitel gay qui parle !

N°1 en France des messageries téléphoniques

Aborder la sexualité en prison, c'est parler d'un thème encore tabou, sujet soit de déni, soit de fantasmes, mais qui reste difficile à évoquer. Pourtant la sexualité est une réalité dans l'univers carcéral, une sexualité essentiellement entre hommes ou entre femmes, qui échappe le plus souvent à la dénomination "d'homosexualité", mais évidemment pas aux prises de risque liées au VIH. Pour ne se tromper ni de point de vue, ni de sens, nous avons choisi pour ce dossier de donner la parole aux intervenants en prison, aux détenus et aux auteurs du récent rapport réalisé par l'Observatoire international des prisons.



L'homophobie, fille chérie des prisons - par Elliott-Bernard Hasquenoph p.2

Le sexe guillotiné - par Michaël Faure p.4

La sexualité carcérale sous la menace du sida - interview d'Hervé Robert p.6

Femmes en prison - par Elliott-Bernard Hasquenoph p. 10

Babs, matricule P3153 loves Elaine, matricule P3154

- traduction Marie-Hélène Bourcier p.11

Prisons: état d'urgence - par François Bes p. 14

La prison en chiffres p. 17

Les langues se délient - par Elliott-Bernard Hasquenoph p. 18

Pour le droit à l'intimité - par Elliott-Bernard Hasquenoph p. 20

Naissance d'un mouvement fragmenté - interview de Daniel Defert p. 21

La lutte continue - interview de Jacques Lesage p. 24

Genet, des prisons et des hommes - par Catherine Deschamps p. 26

L'homophobie, fille chérie des prisons

Quand des sociologues, sous l'égide de l'Observatoire international des prisons (OIP) enquêtent sur la réalité de la sexualité carcérale, cela donne une passionnante étude sur la notion de genre.

Derrière les barreaux, l'homophobie s'épanouit en toute liberté.

Quand, en 1992, le sociologue Daniel Welzer-Lang, en collaboration avec Lilian Mathieu et Michaël Faure, décide de lancer une enquête (financée en partie par la division sida du ministère de la Santé) sur le thème de la sexualité en prison, il se donne maximum deux ans pour mener à bien son projet. Il ne se doute pas encore des difficultés qui les attendent.

Au final, il leur aura fallu quatre longues années pour rompre le silence sur un sujet tabou et dresser le constat d'une réalité misérable et sinistre. Ils recueilleront, hors du champ des prisons, quelque cinq cents témoignages, suite à l'échec patent d'un premier appel à témoins et à la réticence du ministère de la Justice à les laisser mener leurs investigations intra-muros.

Témoignages d'ancien(ne)s détenu(e)s, de leurs compagnes et compagnons, mais aussi de surveillant(e)s, éducateurs, visiteurs, etc. Le parti pris des auteurs a été

d'en reproduire de larges extraits — propos bruts de décoffrage qui donnent du relief à l'analyse qu'ils font du milieu carcéral.

De toutes ces paroles croisées émerge la photographie d'un système dans lequel la sexualité apparaît moins comme la simple expression d'un besoin affectif ou physique, pour des personnes à qui l'on dénie tout droit à la sexualité le temps d'une incarcération, que comme un instrument de pouvoir. Dans le quotidien des prisons masculines, qu'il se traduise en menace ou en acte, l'abus sexuel est omniprésent. Il assure des rapports de domination/soumission entre les détenus, instaure une hiérarchie qui va des "grands hommes" aux "sous-hommes", des caïds aux plus faibles. À la lecture de ces quelque trois cents pages, qui abordent de multiples questions, l'on découvre qu'en prison, l'homophobie pousse comme une ortie.

Elle prend la forme d'insultes, de brimades et

d'agressions à l'adresse de ceux qui dérogent, dans leurs gestes et attitudes, à la règle de la sacro-sainte virilité: efféminés, faibles, travestis, homosexuels avérés, trans, etc. Ceux-là, quand ils ne sont pas, d'entrée, placés en quartier d'isolement (à l'écart de tout: travail, promenade, bibliothèque, salle de télévision, etc.) sont à la merci des autres détenus.

Pour expliquer ces phénomènes d'exclusion, d'asservissement et souvent de violence gratuite, les sociologues démontent la notion des genres (masculin/féminin) pour montrer à quel point, encore aujourd'hui, l'homophobie est constitutive de l'identité masculine. Leur analyse résonne à nos oreilles comme la dénonciation d'une société engluée dans une répartition radicale des genres, qui, de fait, laisse en marge tous ceux et toutes celles qui ne correspondent ni à l'un ni à l'autre.

L'homophobie, dans un univers monosexué comme celui de la prison (on pense égale-



Prison de la Santé, par Elliott-Bernard Hasquenoph

ment aux internats, à l'armée où règne la même ambiance), trouve un terrain favorable pour s'exprimer – parfois avec l'assentiment du personnel pénitentiaire. Ce d'autant que la tentation de se livrer à des actes homosexuels est plus forte quand la prison impose froidement l'abstinence sexuelle (une punition morale?) et une promiscuité quotidienne entre personnes de même sexe. Il en ressort que, paradoxalement, pour un homosexuel – et tant pis pour Jean Genet et la cohorte de fantasmes qu'elle peut susciter en nous – la vie en prison est un enfer car pour ne pas devenir la proie de l'autre, à moins d'être très balaise, ne reste que la solution de taire

sa véritable orientation et de vivre sa différence caché. Seules la violence, la raillerie ou le silence absolu peuvent permettre à un détenu se définissant à la base comme hétérosexuel de sauver son honneur viril, quand bien même il aurait des échanges sexuels avec un compagnon de cellule.

Tout en mettant en lumière tous les dysfonctionnements d'une institution qui se révèle bien incapable de remplir sa mission réformatrice des comportements criminels, les auteurs montrent à quel point la prison, dans sa structure et sa gestion, ne fait qu'actualiser chez certains toute la violence homophobe que la société fait

peser sur eux. Et de conclure: *"Tant que le pacte de secret perdurera, tant que détenus, surveillants et personnels pénitentiaires ne feront pas disparaître cette alliance masculine homophobe, on ne voit pas comment le système carcéral pourrait changer"*.

Elliott-Bernard Hasquenoph

Sexualités et violences en prison de Daniel Welzer-Lang, Lillian Mathieu et Michaël Faure, Aléas éditeur, 1996, 96 F. Pour se le procurer, le plus simple est de contacter l'OIP, 8, rue Gît-le-Cœur, 75006 Paris, Tél. : 01.42.81.39.28.

Le sexe guillotiné

La prison est un lieu d'aliénation et de mutilation du détenu. mutilation psychologique d'hommes et de femmes à qui on dénie toute sexualité et affectivité.

La sexualité, une région oubliée et qui tend à être effacée de l'espace carcéral.

Alors, sexualités aux oubliettes pendant la détention?

Non!

Sexualités présentes et sous différentes formes: masturbation, pratiques sexuelles entre hommes, violences et abus sexuels ou sexués, hétérosexualité fugitive de certains parloirs.

Sexualité qui de part l'absence devient omniprésente, absence qui envahit le corps et l'esprit, absence "castration", absence "guillotiné".

Prison envahie d'un vide juridique mutilant l'intégrité et affectant l'identité personnelle des êtres humains.

Prison huis-clos où l'intimité ne peut respirer librement et où le corps doit s'effacer devant la privation d'amour.

Enfermements dans ses propres désirs où l'on ne



peut toucher le corps de l'autre ni être touché par le corps de l'autre.

Prison où toute tentative de tendresse, où l'esquisse de caresses libres sont parfois sanctionnées par un isolement de plus: peines de mitard ou suppression de visites allant certaines fois jusqu'à deux mois.

Prison qui altère tous les sens et les sens de l'existence.

Prisons qui punissent ainsi, d'exister physiquement à travers le corps de ces désirs et qui interdi-

sent de voyager avec ceux des autres.

Institution totalitaire, qui punit "en corps" au-delà des métaphores, par la culpabilité qu'elle diffuse. Prison qui punit au dedans et au dehors, qu'il s'agisse de compagnes et de compagnons de détenu(e)s ou qu'il s'agisse de la sortie de prison où des êtres doivent se reconstruire sur le plan affectif. Prison qui se ferme les yeux, les oreilles et qui la boucle sur un tabou qu'elle renforce et cultive. Attitude de déni; déni infantilissant et dégradant qui en outre cautionne des abus et des violences entre détenus.

Déni/délit qui empêche toute prévention réelle de maladies sexuellement transmissibles qui sont considérées comme honteuses et stigmatisantes; maladies traitées dans des conditions en deçà de la dignité humaine précipitant de manière inacceptable la mort.

Prison qui porte encore la

responsabilité des discriminations et des exclusions — relevant d'un système de castes — concernant les personnes incarcérées pour délinquance sexuelle.

Prison dite peine privative de liberté, cache sexe de bien d'autres peines encore qui n'osent pas dire leur nom.

Michaël Faure,
anthropologue, chargé
d'études à l'Observatoire
international des prisons

Témoignages

C'est un homosexuel

"Bon, c'est vrai.

Quand un gars m'emmerde, qu'il est trop pénible, cela m'arrive — du moins ça m'est arrivé — de le mettre en douche en disant aux autres que c'est un homosexuel.

Et je ferme la porte. En général ça le calme"
(Rires)

(un surveillant)

Surveiller mes gestes

"Et en fait, c'est de là que j'ai changé de comportement. Je suis devenu un peu plus mec, un peu plus. Comment te dire? En fait... essayer de surveiller mes gestes, parce qu'à cette époque, c'était une période où j'étais folle, blonde platine... Dans la rue je criais comme une femme et tout... En fait c'était ma période folle et quand je suis tombé à la rate, là, déjà... plus à se tenir le doigt en l'air, à essayer de se comporter comme un mec, essayer de parler comme un lascar, de ne pas avoir des intonations de folle... Avant

je ne parlais jamais mal, je parlais toujours bien et là j'ai commencé à prendre un langage vulgaire pour essayer que les gens y croient... En fait qu'ils le savent, mais qu'ils se méfient un peu de moi, parce qu'ils se disent "*Tiens, c'est quand même un pélot, on ne sait pas bien*". Parce que c'est vrai que si j'étais resté folle démente... pfff. Je crois que ça aurait été l'horreur. J'ai préféré faire comme ça."

(ex-détenu homosexuel)

Rondes de nuit

"Au moment des rondes de nuit, quand on regarde par l'œilleton, normalement on doit, on demande aux détenus, même on doit les réveiller, normalement pour lui faire bouger les pieds ou les mains pour qu'ils attestent de leur existence [...] et donc il m'est arrivé de constater certains, certains gestes de détenus se trouvant dans le même lit, bon on ouvre l'œilleton, on constate, et puis on ferme l'œilleton et puis c'est tout, on continue notre ronde voilà [...] Bon déjà évidemment il est hors de question,

si ce n'est pas de l'abus de le dénoncer, bon ça aurait des répercussions peut-être assez, assez désastreuses pour le détenu, si forcément il y a un abus, si une personne est agacée, il est hors de — en tous cas pour moi — hors de question que je le laisse, je laisse faire, je laisse commettre cet abus, mais bon si c'est quelque chose de consenti par les personnes, par les deux personnes, évidemment bon."

(surveillant)

La sexualité carcérale sous la menace du sida

La prise en compte de la transmission du VIH en prison a permis de rompre le silence officiel qui pesait sur la sexualité pénitentiaire comme sur la toxicomanie. Depuis 1991, AIDES intervient en milieu carcéral. Rencontre avec Hervé Robert, responsable d'AIDES-prison sur la région Ile-de-France.

Comment a débuté l'action de AIDES en prison?

6 C'est à la demande de services socio-éducatifs que nous avons commencé en 1991 à rencontrer les établissements. Nous avons considéré la prison comme un lieu où se côtoyaient différents individus, des surveillants aux détenus. Il nous a semblé important de ne pas dissocier les uns des autres. Le préalable a donc été pour nous d'initier une formation pour le personnel pénitentiaire. Ces formations ne sont toujours pas inscrites dans un plan général. Pour les financer, nous passons par le biais d'autres organismes. Leur déroulement dépend du directeur de la prison, qui accepte ou non. Ça fait beaucoup de filtres pour arriver à faire quelque chose. Et cela reste extrêmement parcel-

laire par rapport aux besoins.

Et vis-à-vis des détenus?

Nous menons plusieurs types d'actions, dont la prévention, c'est-à-dire l'information par petits groupes de détenus autour de l'infection VIH.

Aujourd'hui, les détenus connaissent assez bien les modes de transmission. Le problème est de savoir ensuite comment intégrer ces données par rapport à ce qu'est la prison, la promiscuité, les contraintes, les interdits.

Ça se transforme assez rapidement en groupes de parole. Nous faisons aussi de l'accompagnement, en prison, des personnes infectées par le VIH. Sur la région parisienne, nous sommes une équipe de 25 volontaires. Nous intervenons à la demande directe

de l'intéressé ou par le biais des services médicaux ou sociaux, comme visiteurs de prison. Rien ne nous différencie d'un visiteur lambda.

Dès le départ, il nous a semblé important de veiller à la confidentialité même si l'on sait très bien que le secret médical en prison est constamment bafoué. Non pas du fait des médecins, mais à cause de la gestion même de la prison.

Mener des actions de prévention en prison, cela signifie parler d'une transmission possible du VIH dans un lieu qui a longtemps voulu taire l'existence de pratiques sexuelles entre détenus...

Quand on parle de sexualité en prison, la question est de savoir où on la situe.

Les relations sexuelles entre détenus existent. Il ne faut pas non plus étendre le phénomène à l'ensemble des détenus. Mais comme l'a montré l'histoire des travestis de Fleury-Mérogis, les relations entre détenus et surveillants existent aussi, et pas seulement avec des détenus travestis.

Et puis il y a aussi la sexualité au parloir, quand les surveillants veulent bien fermer les yeux, avec des personnes extérieures. En fait, la sexualité en prison existe à tous les niveaux. Au contraire de ce qu'on pourrait croire, la prison n'est pas la négation et l'impossibilité d'avoir une vie sexuelle. Elle n'est pas non plus forcément la négation de toute vie affective.

L'image que l'on a de la sexualité en prison est une sexualité emprunte de violence. Est-ce la réalité?

En partie. Beaucoup nous ont raconté, par exemple, lors de séjours au Centre des jeunes de Fleury-Mérogis, cette sexualité qui pouvait s'exprimer d'une manière extrêmement violente allant parfois jusqu'au viol collectif. Il est évident que dans un certain nombre d'abus

sexuels, l'administration pénitentiaire est entièrement responsable de par la gestion même des incarcérations. Placer quelqu'un de jeune, d'un peu éphèbe avec des jeunes qui sont là depuis longtemps et qui sont plus âgés...



Là, c'est de l'ordre de la sexualité pour la sexualité. Ça initie aussi des rapports dominants.

Il y a un autre aspect de la sexualité pénitentiaire qu'on cite souvent, c'est celui de la sexualité pour service rendu...

Oui. Cela existe aussi. C'est le protectorat. On rend l'autre dépendant de soi. La prison réinvente ce qui se passe à l'extérieur. Il

y a des fonctions, une hiérarchie sociale. Il y a ceux qui ont le pouvoir et ceux qui ne l'ont pas. C'est un système de domination qui permet de recréer ensuite une justice économique.

La prison est comme une société en miniature. On trouve de tout, du pire au meilleur. Simplement, l'administration pénitentiaire, dans ce qu'elle est, permet aussi à ce qui est le plus vil de s'exprimer.

Il y a un autre aspect de la sexualité en prison, peut-être moins frappant, qui s'exprime parfois chez les détenus condamnés à de longues peines. Des couples se forment. Et ça devient un élément régulateur. L'homme ne peut pas vivre, ne peut pas tenir sans la relation à l'autre. L'affectif, la tendresse sont aussi une façon de vivre dans la collectivité. On ne peut pas foutre ses sentiments dans sa poche pendant quinze ans. Ça n'est pas possible.

Une parole autour de la sexualité peut-elle s'exprimer dans le cadre de la prison ?

Pour les surveillants, cela reste compliqué. Il est possible parfois d'en parler à titre individuel. Jamais en groupe. Ce sont des corpo-

rations et il ne faut surtout pas lever le voile sur ce qu'est la prison. Au niveau des détenus, il est plus simple d'aborder la question de la toxicomanie que celle de la sexualité. Ce qui se dit dans les groupes de prévention l'est rarement à titre individuel. C'est plutôt sur le mode "Je sais que... On m'a dit que...".

La parole se libère parfois sur cette question dans le cadre de la relation avec le volontaire, quand cette relation s'établit dans la durée. Le regard de la société, le regard de l'autre, plus celui de l'administration empêchent l'expression de la parole. De toute façon, cela reste douloureux.

8

Quelle est la position de l'administration par rapport à cette question de la sexualité?

La sexualité en prison est souvent réprimée. Il arrive que les surveillants fassent des rapports. Les choses peuvent aller jusqu'à des sanctions disciplinaires. Il n'empêche que l'interdiction de la sexualité en prison n'a aucun fondement juridique.

La sexualité étant du domaine de la vie privée, personne ne peut lui porter atteinte. C'est un droit

fondamental. La prison n'est que la privation de la libre circulation, pas des libertés ou de la liberté. Il y a souvent confusion.

On fonctionne avec une culture pénitentiaire qui affirme que la sexualité est interdite en prison du fait des autorités. Alors qu'il n'existe aucun document officiel qui l'affirme. Le ministère de la Justice se fonde, dans les poursuites, sur l'outrage public aux bonnes mœurs. Sauf que cela relève d'une juridiction judiciaire, pas de celle d'une autorité administrative comme un établissement pénitentiaire.

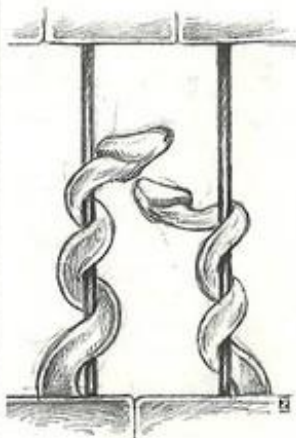
Dans ce système, lors de rapports sexuels, toute l'attention se porte sur le fait de ne pas être vu, plutôt que de chercher à se protéger et à protéger l'autre en mettant un préservatif. Tout ça est très compliqué parce qu'il n'y a pas de politique commune aux établissements. Cela dépend des surveillants, de la gestion, des directeurs. Quand une sanction est prise sur cette base là, il faudrait que le détenu puisse porter plainte.

Mais comment porter plainte, dans un établissement, contre ce même établissement? C'est la loi de l'arbitraire. C'est la culture

pénitentiaire et c'est aussi la négation des droits des détenus. La privation du corps, l'exclusion du corps, c'est la première chose que fait tout système totalitaire pour empêcher les gens de s'exprimer.

Dans ce contexte, comment le préservatif a-t-il pu franchir les portes de la prison?

C'est toute l'aberration de ce système. D'un côté, au nom de la santé publique, on met le préservatif à disposition dans les prisons, de l'autre, on dit que la sexualité en prison est



interdite.

En 1989, il y a eu des circulaires sur la mise à disposition des préservatifs dans les services médicaux.

Très bien. Mais, depuis le ►

début, nous ne cessons de dire que la mise à disposition de préservatifs en prison ne peut fonctionner qu'avec des mesures d'accompagnement, d'information, tant au niveau du personnel que des détenus.

Aujourd'hui encore, les médecins nous disent: "Vous comprenez, les préservatifs, on les a retirés parce qu'à chaque fois qu'on les proposait, les détenus nous insultaient en nous disant "On n'est pas des pédés"".

Ce qui pose le problème de la formation du médecin sur la manière de proposer le préservatif.

Aujourd'hui, le seul moyen, pour un détenu, de se procurer des préservatifs est-il de passer par le service médical?

Oui. Et ce n'est pas simple. Comment un détenu accède au service médical?

Les services médicaux traitent l'urgence, les situations lourdes, comme à

l'hôpital. C'est comme si, nous, on allait à l'hôpital pour acheter un préservatif. Trois semaines d'attente avant d'avoir un rendez-vous. C'est du délire.

L'envoi extérieur de préservatif est interdit. Par contre, dans le cadre des groupes de prévention, nous essayons toujours de négocier la remise de préservatifs avec les directeurs d'établissement. Il n'y a aucune obligation pour qu'ils acceptent.

Quel est le sort des homosexuels en prison?

Certains homosexuels, qui le sont de manière "avérée", sont mis à l'isolement comme les travestis. L'argument, c'est qu'il faut les protéger des autres.

On place des personnes à l'isolement en imaginant, que dans le cas contraire, elles seraient automatiquement considérées comme des objets sexuels.

Curieusement, d'après les témoignages qu'on a eus,

il apparaît plus facile pour quelqu'un qui ne se définit pas comme homosexuel d'avoir une sexualité en prison.

Parce que le plus compliqué, ce n'est pas de vivre une sexualité, c'est d'avoir une vie affective.

Pour certaines personnes que nous avons rencontré se définissant comme homosexuelles, du fait de ne pas pouvoir dissocier le sexuel de l'affectif, il leur était impossible d'avoir une vie sexuelle en prison. Alors que pour l'autre, l'hétérosexuel, dans le cadre de la prison, l'affectif n'est pas un élément incontournable dans la relation à l'autre. L'autre est un objet. "Baiser ensemble, pourquoi pas, mais je ne te dirais pas que je t'aime !"

Propos recueillis par E.-B. H.

Témoignage

Courrier de son médecin:
"Je viens solliciter votre bienveillance et vous prie d'être serviable à l'égard de notre malade M..... patient dont vous avez eu connaissance et pour qui vous avez

Situation d'un personne expulsée en Algérie (février 1996)

envoyé des médicaments pour sa maladie (sida), avec manifestations neurologiques, atteinte fongique et une toxoplasmose cérébrale. Je vous informe que le patient est toujours

vivant mais son état nécessite une prise quotidienne de médicaments dont nous ne disposons pas: Videx, Sulfadiazine, Malocide, Econazole et Gancyclovir."

Femmes en prison

Dans l'ombre des hommes

Les femmes en prison représentent 5% de la population carcérale.

Il demeure assez difficile d'obtenir des informations sur un univers qui fait rarement parler de lui, peut-être parce qu'y est moins rattaché l'idée de violence qu'on reconnaît explicitement à celui des hommes.

Cela ne veut pas dire qu'il ne s'y passe rien.

Hervé Robert, responsable de AIDES-prison, évoque la réalité du viol dans les prisons de femmes tout en reconnaissant ne pas pouvoir avancer de chiffres.

Il semble dire qu'il est plus facile pour une femme d'aborder la question de la sexualité carcérale que pour un homme.

L'homosexualité de circonstance y serait moins vécue dans la culpabilité et la honte. Pour leur part, les auteurs de l'enquête *Sexualités et violences en prison* consacrent onze pages sur le sujet sur un ensemble de 300.

Ils reconnaissent qu'"une recherche complète sur ce thème reste à faire". Les quelques témoignages qu'ils sont parvenus à recueillir ne leur permettent pas de pousser très

loin le constat et l'analyse.

Ils insistent sur le fait qu'il semble impossible d'évoquer avec qui que ce soit la situation des femmes détenues sans automatiquement faire référence à celui des hommes. Ils voient là un signe révélateur de la place réservée aux femmes dans notre société, assujettie à celle des hommes.

L'univers de la sexualité féminine en prison n'échappe pas aux clichés du genre. Le manque affectif entre femmes détenues s'exprimeraient plus sur le mode d'une recherche de tendresse et de complicité que sur le plan sexuel.

L'homophobie, si elle existe parfois, s'exprime alors par des insultes, rarement par des agressions physiques. Pourtant, ça et là, apparaissent des élans plus violents, vite relativisés au regard de la violence cent fois supérieure à celle entre hommes. On n'échappe pas à la hiérarchie sociale des genres. La prison, semble-t-il, ne fait pas exception à la règle.

E-B H.

Témoignage

Dans le même lit

"Il y a des limites et il y a leur discrétion aussi. Moi, je n'ai jamais supporté le matin, de trouver deux filles dans le même lit, bon ben, je leur ai dit..."

Je leur ai dit ce que je pensais et puis bon, je n'en ai pas retrouvé souvent. Je ne sais pas, ce n'est pas compliqué à six heures du matin de retrouver leur lit [...]

Dehors elles font comme elles veulent, c'est un choix, mais disons qu'en prison, bon, la fille qui est homosexuelle d'accord, mais la deuxième, elle n'y est peut-être pas, homosexuelle.

C'est peut-être, c'est un besoin de sentiment, un besoin de quelque chose, mais elle serait dehors, elle n'y serait pas. Bon, c'est comme ça que moi je ressens et que je vois les choses, donc c'est pour ça que je n'accepte pas.

Enfin, je n'acceptais pas qu'elles soient dans le même lit, qu'elles fassent ce qu'elles veulent dans la nuit, ce n'est pas mon truc, dans la journée, qu'elles se comportent correctement, même vis-à-vis des autres. Que ça soit leur histoire à elles si elles veulent, quand les portes sont fermées." (surveillante)

Babs, matricule P3153

loves Elaine, matricule P3154

Babs et Elaine ont combattu pour que leur relation soit reconnue et préservée en prison.

"Les prisons sont pleines de lesbiennes mais rien n'y est fait pour nous. J'en ai assez que ma sexualité n'intéresse les gens qu'à partir du moment où elle est perçue comme une déviance".

Ces paroles sont celles de Babs Day, qui se définit comme lesbienne. Pour l'administration pénitentiaire, elle est le matricule P3153, coupable de meurtre. En 84, elle a été condamnée à perpétuité avec une peine incompressible de 15 ans. Son dossier passe devant la Commission d'attribution de liberté conditionnelle cette année [1995] mais pour elle, se battre pour la reconnaissance des droits des gouines en prison est devenu aussi crucial que d'être libérée. [...] Après avoir bataillé pendant plus d'un an avec les autorités pénitentiaires, Babs vient d'obtenir le droit d'être emprisonnée dans la même prison qu'Elaine D'Arcy, son amante.

Tout commence en mai 93 à la prison de New Hall dans le Yorkshire. Elaine est transférée dans la cellule voisine de Babs. Le mois suivant, elles sont



amantes. Elles purgent toutes deux de longues peines et leur relation est sérieuse, à la différence des aventures autour d'elles. Selon Babs, *"On a l'impression qu'en prison, tout le monde s'essaye au sexe entre filles mais la plupart des femmes sautent juste de lit en lit. Les relations durables sont plus rares ne serait-ce que parce qu'il y a rupture quand les filles sont libérées ou que l'une est transférée dans une prison différente".*

"Au fur et à mesure que notre relation a commencé à se développer, il y a eu des problèmes avec les gardiens hommes qui étaient homophobes. L'un d'entre eux a commencé à dire que je haïssais tellement les hommes qu'il avait peur que j'en tue un

une fois libérée. Il a écrit dans son rapport me concernant que je haïssais les hommes. Je lui ai dit que ce ne n'était pas parce que je n'avais pas de relations sexuelles avec les hommes que je voulais les tuer pour autant."

De la même manière que Babs s'est toujours opposée à ce qu'il y ait des gardiens hommes dans les prisons pour femmes, elle a toujours demandé à ce que les médecins y soient des femmes: *"Les autorités pénitentiaires rétorquent que ce sont les femmes qui ne se portent pas candidates. J'ai dû me battre pour avoir une psy femme pour parler des violences que j'ai subies. Un jour que je revenais d'une séance particulièrement difficile et que je me sentais très déprimée, je suis allée au bloc d'isolement pour me calmer. Ils ont envoyé deux gardiens hyper macho pour s'occuper de moi et j'ai pété les plombs. Comme punition, j'ai été transférée loin d'Elaine. La veille de mon départ, je me suis débrouillée pour la retrouver dans sa cellule et pour que nous passions notre dernière nuit ensemble. J'ai été taxée d'une amen-*

de de cinq livres et j'ai perdu tous mes avantages".

Babs passe cinq semaines au block H de la prison de Durham, normalement un quartier de haute sécurité. Ensuite, elle est transférée à la prison de Cookham Wood dans le comté du Kent et le combat pour être réunies de nouveau recommence.

"Nous avons écrit à tout le monde, au directeur de la prison, au directeur du district, au ministre de l'Intérieur, au médiateur. Je crois qu'on les a choqués. Je crois que nous sommes les premières lesbiennes à avoir poussé les choses aussi loin.

D'habitude, quand les lesbiennes se retrouvent séparées par un transfert, elles laissent tomber parce qu'elles pensent qu'elles ne peuvent rien faire contre le système. Mais ça je ne voulais pas parce que je suis amoureuse d'Elaine."

En mars 95, la directrice de la prison, une femme, a écrit à Elaine: *"Je suis d'accord avec l'argument selon lequel votre relation constitue un élément positif..."*. Mais elle poursuivait en disant: *"Il n'est pas envisageable que Barbara et vous puissiez être dans le même établissement"*.

Elaine et Babs ont reçu le soutien de Chris Tchaikovsky de l'association Femmes en prison (Women in Prison - WIP) et ont réussi à convaincre

trois autres directeurs de prison, le ministre de l'Intérieur et le directeur du district que *"leur relation était bénéfique pour elles mais aussi pour l'administration pénitentiaire"*. En décembre, elles ont obtenu gain de cause: Elaine a été transférée à la prison de Cookham Wood. Chris, qui a milité pendant des années pour les droits des femmes (et des gouines) en prison, pense que *"ces femmes ont créé un précédent en matière de transferts. C'est la première fois que je vois l'administration pénitentiaire reconnaître les avantages d'une relation lesbienne et autoriser un tel transfert"*. L'arrivée d'Elaine a été accueillie avec un certain soulagement à Cookham Wood. *"Je crois qu'ils en avaient par dessus la tête de lire nos lettres d'amour"* dira Babs.

Une fois libérées, Babs et Elaine ont l'intention d'aller s'installer à... Brighton. Espérons que la date de leur libération ne sera pas retardée à cause de cet article.

Mais comme dit Babs: *"Je voulais que les gouines sachent que l'on peut se battre contre le système et gagner."*

Traduit de l'anglais par Marie-Hélène Bourcier

© Diva magazine, avril 1996

Témoignage

Six mois ensemble

"C'est que je suis restée sept mois, et les quinze premiers jours je n'étais pas avec G (son amie). On est tombées en même temps et on a été isolées les quinze premiers jours, donc j'étais avec deux personnes différentes. Et ensuite on s'est toujours dit que ça avait vraiment été prémédité, parce que nous on n'avait jamais caché notre homosexualité — on a été très vite remises ensemble. Donc on a passé pratiquement six mois et demi toutes les deux dans la même cellule. Et donc toutes les deux on a eu très très peu d'envie de faire l'amour, parce qu'on est pas bien, on est pas à l'aise, et puis il y a cet œilleton, ce putain d'œil qui fait que tu es matée n'importe quand, n'importe comment, donc tu n'as absolument aucune intimité."

De toutes façons on n'en avait pas envie, quoi. Que dire d'autre? En fait, nous les rapports qu'on a eus, c'est vrai que par exemple on se bastonnait beaucoup ensemble. C'est une façon de se défouler, je crois que c'était aussi une façon de communiquer, d'avoir quand même des rapports, de se toucher, quoi, en fait. Sinon je ne me souviens pas si je me suis vraiment beaucoup masturbée, non plus."

(ex-détenue)

L'isolement des personnes en prison

"J'ai 20 ans, je suis dans le bâtiment où il y a les homos et les travestis. J'ai appris que je suis séropositif en plus. Je suis tout seul dans la cellule et il y a personne avec qui je discute, ici on

Témoignages

nous traite comme des chiens. J'ai écrit des lettres à la directrice pour participer à des cours mais elle m'a pas répondu."

Taisez-vous !

"Donc, je suis passé devant un médecin, à ce moment là, je lui ai dit que j'étais homosexuel et je me rappellerai toujours, la femme a fait des bonds et elle m'a dit *"Mais taisez-vous, surtout ne dites jamais ça en prison"*, elle me dit *"C'est pour votre survie"* et je lui dis *"Comment ça?"*, elle m'a expliqué qu'en fait si les gens savaient que j'étais homosexuel, je risquais d'avoir des avances et souvent, peut-être de me faire violer et de faire gaffe.

Donc, automatiquement, il fallait que je me taise. [...] Après, j'ai vu l'assistante sociale, je lui en ai parlé. L'assistante sociale, pareil.

Dégoûtée en fait genre *"Taisez-vous!"*. En fait, c'est tabou, le mot homosexuel c'est tabou là-bas.

Donc elle me dit: *"De toutes façons, si il y a un problème, vous nous le dites, on vous transférera de cellule, on vous transférera de bâtiment"* [...]

Parce que je savais que les homosexuels, les travestis, ils les mettent en X. Donc là, j'ai dit OK, j'ai demandé mon changement et en fait, 6 mois après, je n'étais toujours pas changé de bâtiment, j'étais toujours dans le truc, avec des vrais mecs quoi"

(ex-détenu travesti)

Prison de la Santé, par Elliott Bernard Hasquerroph



Prisons: état d'urgence

En 1995, Pierre a appris qu'il était séropositif à la suite d'une toxoplasmose, peu après son incarcération. Transféré à l'hôpital pénitentiaire de Fresnes, il y est soigné dans la même chambre qu'un mourant. À peine rétabli, il réintègre sa cellule de province.

En 1996, alors qu'à l'extérieur les trithérapies sont mises en place, Pierre ne bénéficie d'aucun traitement antiviral. Il faudra l'intervention d'Act Up-Paris auprès de la direction des hôpitaux pour qu'il obtienne, après deux mois d'attente, le traitement dont il a besoin. Pierre souffre constamment de mycoses. Le médecin qui le suit en prison lui fait alors une ordonnance pour qu'il puisse bénéficier de "douches médicales". Le nombre de douches dont bénéficient habituellement les détenus ne dépassant pas deux par semaine, Pierre aura donc droit à cinq douches hebdomadaires (pas le week-end car les effectifs de surveillants sont alors trop réduits). Les diarrhées et les nausées occasionnées par la lourdeur du traitement dont bénéficie Pierre ne rendent pas facile l'ingestion des repas, qui lui arrivent froids en cellule. Étant sans ressources (pas de

travail, pas de mandats de sa famille), Pierre n'a pas les moyens de s'offrir de compléments nutritionnels. Le papier hygiénique, le savon et les produits d'entretien font cruellement défaut. Les prix des produits pouvant être achetés par les détenus sont 30 à 40% plus élevés qu'à l'extérieur, car livrés "à domicile" (dixit la direction de l'administration pénitentiaire).

Pendant son séjour à l'hôpital de Fresnes, un recours en grâce pour motif médical a été déposé à la Chancellerie. Ce recours est rejeté, l'état de santé de Pierre n'étant pas jugé suffisamment alarmant. Une demande de libération conditionnelle est faite, elle restera sans réponse. L'état de santé de Pierre s'aggravant, une seconde demande de grâce est envoyée par Act Up-Paris à la Chancellerie. Pour une fois, la réponse du bureau des grâces est rapide: deux mois seulement

après la demande, le recours en grâce est rejeté. Comme pour Manuel, Jean-Michel, Fernando (tous les trois grâciés quelques jours avant leur mort), la grâce médicale de Pierre ne sera accordée que lorsqu'il sera mourant.

A aucun moment, les effets néfastes de l'incarcération sur l'état de santé de ces personnes n'ont été pris en compte, pas plus que la discrimination et les brimades – liées à la maladie – dont ils ont fait l'objet pendant leur incarcération: Fernando était resté trois jours en cellule, les bras paralysés, dans l'incapacité de se nourrir, avant qu'un surveillant réalise qu'il ne s'agissait pas d'une grève de la faim et se décide à appeler un médecin.

Avant l'explosion du sida dans les prisons, l'accès aux soins des détenus n'était pas une préoccupation majeure, l'adminis-

tration pénitentiaire se contentant de gérer tant bien que mal les urgences médicales. Mais avec le renforcement de la politique répressive à l'égard des usagers de drogues, et le peu de moyens débloqués pour leur prise en charge, le problème du sida en prison n'a pu être étouffé plus longtemps. En confiant la responsabilité des soins en prison au ministère de la Santé, la loi du 18 janvier 1994 a amené deux améliorations



François Béas - Photo : Tom Craig

particulièrement notables: d'une part les détenu(e)s sont maintenant tous affiliés à la Sécurité sociale, pendant leur incarcération et pour une durée d'un an après leur libération; d'autre part l'organisation des soins en milieu pénitentiaire est assurée concrètement par les hôpitaux de proximité, ce qui amène enfin un regard extérieur à l'administra-

tion pénitentiaire sur l'état de santé des détenu(e)s.

L'exemple de Pierre n'est pas une exception. L'accès aux soins est difficile pour tous les détenus. La loi du 18 janvier 1994 prévoit une visite médicale pour chaque entrant, qui doit permettre de déterminer les besoins en matière de soins, de mettre en place un rapport de confiance entre le médecin et le détenu, pour aborder l'éducation à la santé et la prévention. Concrètement, le manque de médecins et de moyens donne des visites médicales bâclées, le temps d'attente pour un médecin peut aller jusqu'à quatre jours dans les petits établissements pénitentiaires. Dans ces conditions, dans quel état sera une personne toxicomane en manque depuis le premier jour de garde à vue, sachant que l'infirmière de la prison pourra éventuellement, à titre exceptionnel, lui fournir du Tranxène 10 pour patienter?

La liste des dysfonctionnements du système de soins en milieu carcéral est longue. Les obligations de secret médical n'y sont pas respectées.

L'attente d'une hospitalisation peut durer des mois, les questions de coût du transfert du détenu primant sur son état de santé. De façon générale, l'aspect sécuritaire est privilégié, au détriment d'une réelle politique de santé publique. Une demande de consultation doit être faite par courrier, remise au surveillant qui la transmettra au service médical. Les seuls actes médicaux qui semblent ne pas poser de problème sont les prescriptions de psychotropes. En effet, la consommation de ce type de produits, qui permettent au détenu de trouver le sommeil et de supporter l'incarcération, est deux fois plus importante en prison qu'à l'extérieur. On voit ainsi se créer de nouvelles toxicomanies, sans que soit gérée pour autant la dépendance qui en découle.

Les soins dentaires ne peuvent être assurés, vu le manque de moyens, que dans l'urgence. Les dentistes voient donc leur fonction réduite à celle d'"arracheur de dents". Quelles seront alors les chances pour le sortant de prison de trouver un emploi, lorsqu'il se présente aux entretiens

d'embauche avec une bouche édentée?

La loi du 18 janvier 1994 prévoyait aussi une part importante de la prévention VIH en prison. Les pratiques sexuelles en prison, au parloir comme en détention, ne sont ni autorisées ni interdites officiellement. Elles sont simplement admises, puisqu'il est prévu pour les détenus la mise à disposition de préservatifs dans les services médicaux. A partir de là, les médecins gèrent le problème comme ils l'entendent, et selon leur motivation: certains les gardent sous clé dans un tiroir, attendant que le détenu ait le courage d'en faire la demande, alors que d'autres en disposent un peu partout, dans les salles d'attente ou de consultation, favorisant le moment où le détenu pourra en prendre sans être vu. Au parloir, il n'est pas question de prévention. Une sexualité s'y pratique "à la sauvette", tolérée par certains surveillants, dont l'attitude permissive ou non devient une arme supplémentaire contre le détenu. Le détenu n'ayant aucun lieu d'intimité à sa disposition, toute pratique

sexuelle peut devenir "outrage à la pudeur", et être sanctionnée comme tel.

En matière de toxicomanie, un récent rapport de l'Inspection des services judiciaires, remis au garde des Sceaux en juillet 1996, reconnaît l'existence de toxicomanie intraveineuse en détention. Parce que celle-ci est clandestine, la seringue, rare, est inévitablement partagée, ce qui expose le détenu à des risques permanents de contamination. Ce rapport relève aussi le cas de médecins sollicités pour produire de faux certificats de séropositivité par des détenus souhaitant par ce moyen conserver l'usage exclusif de leur seringue. En refusant la mise à disposition de seringues mais en autorisant la mise en vente d'eau de Javel diluée à 12°, les pouvoirs publics espéraient-ils faire croire qu'ils allaient résoudre le problème? Dans une circulaire du mois de juin, la Direction générale de la santé reconnaît elle-même la faible efficacité de l'eau de Javel diluée sur le VIH et les hépatites.

Comme le rappelle la loi du 18 janvier 1994, "les détenus doivent bénéfi-

cier d'une qualité et une continuité de soins équivalentes à ceux offerts à l'ensemble de la population", que ces soins soient curatifs ou préventifs. Une véritable politique de santé publique, seule à même de réduire les risques de contamination et d'apporter une réponse efficace à l'urgence engendrée par ce désastre sanitaire, est indispensable. En refusant de prendre des mesures réellement efficaces pour supprimer les risques de transmission par voie sexuelle ou intraveineuse, le gouvernement français prend délibérément la responsabilité des contaminations survenant en milieu carcéral.

François Bes,
responsable du groupe
prison à Act Up-Paris



Un trou dans la cloison

"On avait tiré l'armoire et on avait vu que les gamins correspondaient. Je veux dire: ils avaient fait un trou dans la cloison et puis, chaque fois qu'ils avaient envie, le leader sodomisait l'autre petit gamin, derrière la cloison [...]

Le petit, l'exclu, si tu veux, se mettait en même temps sous la protection du leader; si tu veux, donc c'était pas contraint et forcé qu'il acceptait ça, je veux dire. C'est parce quelque part aussi il avait l'intérêt d'être protégé quelque part. [...] Le gamin qui acceptait de se faire sodomiser, de faire des pipes. Il le monnayait aussi, bon...

Il y avait des gamins aussi qui avaient, il y avait une espèce de... comment je dirais... de prostitution de circonstance.

C'est que c'était très dur, il y avait des gamins qui n'avaient pas trop de sous [...] C'est vrai qu'il y a des gamins qui arrivaient à le monnayer, qui arrivaient à avoir... bon... passer à l'acte seul pour se procurer... bon... c'est pas obligatoirement ces plaisirs là qui étaient prioritaires, c'était accessoire, pour se procurer des cigarettes, un petit peu d'argent de poche et éventuellement, la protection...

Parce qu'ils ne faisaient pas le poids et qu'ils avaient pas envie de se faire casser la gueule par n'importe qui.

Donc ils acceptaient cela avec un leader qui faisait le poids."

La prison en chiffres au 1er janvier 1996

Nombre de détenu-e-s

52 658 détenu-e-s dont
50 525 hommes et 2 133
femmes pour 47 365
places

Taux d'occupation : 111%

Depuis 1980, la population détenue a progressé de près de 50 % .

20 899 détenu-e-s en préventive donc présumé-e-s innocent-e-s, soit 39,7% de la population incarcérée.

Nature des peines

20,1% vols simples,
20,8% toxicomanie, trafic de stupéfiants,
14,7% atteinte aux mœurs dont
2858 viols, 9,6% meurtres et assassinats.

Durée des peines

38,6% inférieures à 1 an,
29,5% de 1 à 3 ans,
16,2% de 3 à 5 ans, 15,7% de 5 ans à perpét'...

Age et nationalité

48,9% de la population incarcérée a moins de 30 ans, 78% moins de 40 ans, 29% de la population

incarcérée est d'origine étrangère, conséquence d'une répression accrue de l'immigration clandestine.

La population carcérale se paupérise. La prison remplit de plus en plus une fonction "asiliaire" pour des personnes déstructurées psychologiquement.

Depuis 20 ans, la justice française est de plus en plus répressive. La durée des peines s'allonge sans que l'on note d'effet dissuasif. Les taux de récidive demeurent toujours aussi élevés.

Données valables pour la métropole. Sources: "Sexualités et violences en prison", Aléas éditeur. E-B H.

Les langues se délient

A travers deux récents faits divers d'abus sexuels en prison, c'est toute la violence de la vie carcérale qui apparaît au grand jour. Elle révèle les carences et les dysfonctionnements d'une institution archaïque.

10 octobre 1996. Ce jeudi-là, des observateurs du Comité européen de prévention de la torture (CPT) se présentent aux portes de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis.

Ils demandent à pouvoir visiter, sans que l'administration pénitentiaire ne puisse légalement s'y opposer, le quartier réservé aux personnes travesties.

La visite surprise a lieu. Elle ne doit rien au hasard. Elle fait suite à des informations que des médecins exerçant au sein de l'établissement pénitentiaire ont transmises, des mois auparavant, au CPT sur des sévices sexuels qu'auraient eu à subir des travestis détenus de la part de gardiens en fonction.

Les témoignages que les observateurs recueillent ce jour-là confirment la gravité des faits.

Les travestis affirment avoir été abusés sexuellement par une douzaine de surveillants en échange d'une promesse d'améliorations de leur condition de détention ou, dans le cas contraire, sous la menace d'une détérioration de celle-ci.

Plainte est aussitôt déposée par l'un des travestis, qui accuse nommément un surveillant de l'avoir violé à plusieurs reprises. La machine

judiciaire se met en marche... Le parquet d'Évry se saisit de l'affaire. Une enquête préliminaire est ouverte et confiée à la gendarmerie de l'Essonne. Dans les jours qui suivent, une dizaine de détenus sont entendus, qui réitérent devant les gendarmes leurs accusations. On procède ensuite aux auditions d'une dizaine de surveillants.

Au bout de 48 heures de garde à vue, six d'entre eux finissent par avouer. Selon des sources proches de l'enquête, *"certains reconnaissent s'être fait pratiquer des fellations, d'autres avoir sodomisé des travestis. L'un d'entre eux s'est contenté de voyeurisme, il se masturbait en regardant par l'œilleton les détenus se caresser dans leur cellule."*

Déférés au parquet d'Évry, deux surveillants sont incarcérés et quatre laissés en liberté sous contrôle judiciaire. Les travestis plaignants sont transférés dans d'autres prisons.

Au-delà de cette sordide histoire de transaction sexuelle, ce sont les conditions pitoyables de détention des travestis qui apparaissent au grand jour. En effet, ceux-ci, souvent en rupture familiale de par leur choix de vie et délaissés par leur entourage le temps de l'incarcération,

n'ont pas même les moyens de "cantiner" (achat de savon, sucre, timbres, cigarettes, etc.).

À cela s'ajoute l'impossibilité pour eux de travailler au sein des ateliers que propose la prison et de percevoir ainsi une rémunération, aussi faible soit-elle, sans créer le trouble auprès des autres détenus.

Face à cette situation misérable, quel autre choix pour eux que d'accepter le chantage de gardiens vénaux qui, abusant de leur autorité, imposent ce qui s'apparente, ni plus ni moins, à de la prostitution ?

La justice, sur cette affaire, suit désormais son cours... Dans les mois qui suivirent, les deux gardiens incarcérés ont été remis en liberté. Placés sous contrôle judiciaire, ils ont depuis été réintégrés dans leurs fonctions.

Le 11 octobre 1996, un procès inédit s'ouvre à la cour d'assises de Paris. Pour la première fois, une affaire de viol entre détenus parvient aux oreilles de la justice.

L'affaire remonte au 10 janvier 1993, quand Michel Z., 43 ans, après de deux jours de garde à vue pour une affaire de meurtre, fait connaissance avec Philippe T. et Abdelhamid S., ses compagnons de cellule à la maison

d'arrêt de la Santé. Lors de son procès, Michel Z. raconte: "À mon arrivée, le samedi, on ne voulait pas de moi dans cette cellule, j'ai tout de suite reçu une claque. Le blond à moustache, Philippe T., a pris dans mon paquetage ce qui l'intéressait. Le soir, ils ont regardé le film porno et la boxe. Le lendemain, j'ai dû laver le lavabo et les waters. Quand j'ai heurté son assiette, j'ai reçu des coups, ils

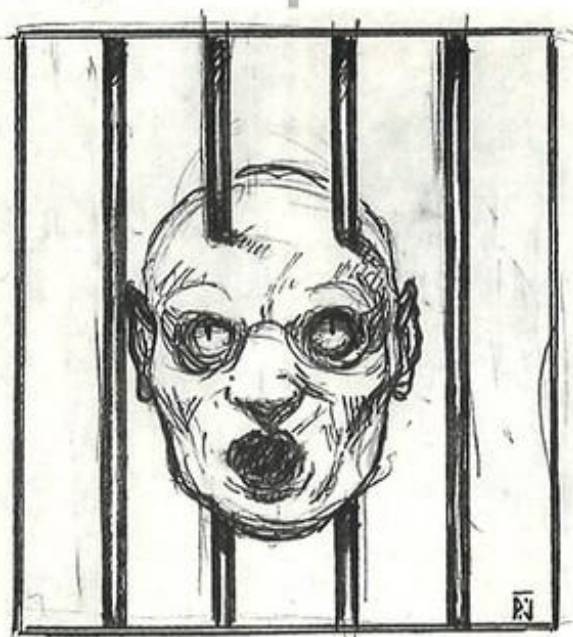
lourde et une lame qui me tailladait le cou. Il puait la bière. J'ai eu mal pendant trois jours, mais j'ai osé le dire à la directrice." Choqué et traumatisé, il se plaint néanmoins à l'administration, mais de simples bromades.

Il se retrouve alors classé en cellule "protégée". Un peu plus tard, il voit débarquer un autre détenu, Jean-Luc L., à qui il est arrivé la même

justice. La cour d'assises de Paris a condamné Philippe T. et Abdelhamid S. à huit et six ans d'emprisonnement. À travers ces deux affaires, c'est la violence et la misère de la condition carcérale qui déboule sur la place publique.

C'est également le procès des conditions de travail des gardiens qui, très souvent en sous-effectifs - et quand ils ne sont pas eux-mêmes à l'origine de dérapages comme dans la première affaire - préfèrent fermer les yeux sur des actes de violence connus de tous. Actes qui se déroulent le plus souvent la nuit, quand les cellules deviennent le territoire des plus forts.

S'il faut saluer le courage des plaignants à oser briser les barreaux du silence, se féliciter que leurs plaintes soient entendues jusqu'en cour d'assises, pour qu'enfin de tels actes délictueux ne demeurent plus impunis, il faut aussi avoir conscience que rien ne pourra venir rompre le cercle infernal de la violence carcérale, tant que ne sera pas posée la question de la très grande précarité de certains détenus comme les travestis, ainsi que celle de l'abstinence sexuelle officiellement imposée à toute personne incarcérée.



m'ont forcé à faire une lettre pour changer de cellule. J'ai pas eu droit à la promenade. Ils voulaient pas. Et puis Philippe T., devenu tout doux, m'a préparé un repas, du saumon. Il m'a servi un café, j'ai sombré dans la torpeur. En pleine nuit, je me suis réveillé, j'ai senti une masse

mésaventure, de la part des mêmes personnes. Jean-Luc L., "pétrifié et blanc comme du marbre" selon Michel Z., lui apprend que l'un de leurs deux tortionnaires est séropositif.

Pris de panique, l'union faisant la force, ils décident alors de porter l'affaire en

E.-B. H.

Pour le droit à l'intimité

C'est le thème de la campagne que compte lancer prochainement l'OIP, suite à son enquête sur la sexualité.

Suite au rapport "Sexualités et violences en prison", l'Observatoire international des prisons décide de lancer une campagne de sensibilisation pour faire reconnaître le droit à l'intimité pour tout personne détenue. "

Le droit à l'intimité est constitutif de l'idée de la dignité que nous nous faisons de la personne et d'abord de nous-même" écrit Bernard Bolze, délégué général de l'Observatoire international des prisons. Par ce moyen, l'O.I.P. entend dénoncer les conditions affligeantes de détention dans les prisons françaises qui rendent impossible l'intimité corporelle des personnes incarcérées (douches communes, WC sans séparation etc...). Cette campagne a également pour but de relancer la question des "parloirs intimes", tels qu'ils existent déjà en Espagne ou au Canada.

Ils n'ont pas seulement pour but d'autoriser les relations sexuelles entre époux mais ils donnent la possibilité à une personne incarcérée d'entretenir les

liens affectifs et familiaux durant sa détention. Une seule prison, en France, offre cette possibilité. Il s'agit de la prison de Casabianda, en Corse. "Dix ans après la mise en place de cette expérience, aucun bilan officiel n'a été rendu public" note les auteurs de "Sexualités et violences en prison".

Selon l'ex-magistrat Jean Favard, la privation de sexualité est une entrave au droit de la personne détenue, en regard des règles européennes de détention et de la Convention européenne qui consacrent le droit au respect de la vie privée et de la vie familiale. Cependant, si des "parloirs intimes" devaient voir le jour en France, quel droit auraient les homosexuels incarcérés de voir leur compagne ou compagnon alors que la loi s'oppose toujours à la reconnaissance du couple homo?

Encore une bonne raison de faire aboutir l'idée du Contrat d'Union Sociale!

E-B H.

Témoignage

Comme un vibromasseur

"Chacune est sur son lit, c'est des lits superposés et il y a masturbation [...].

Parce que le problème en prison, c'est que tu n'as pas d'objets, tu peux pas avoir de pénétration.

Tu n'as pas d'objets, tu n'as rien, qui ait la forme d'un sexe, tu n'as rien, hein, rien du tout. T'as pas de boureille, t'as pas... Je sais pas moi! Rien! Tu n'as rien.

Donc le seul truc, enfin je te parle de Z, le seul truc c'est la télécommande, et les télécommandes de Z sont rondes, et, tu vois, pas très grandes, rondes, presque comme un vibromasseur en fait...

Alors t'as les "dit-on".

"Tiens celle-ci, elle se masturbe avec la télécommande", c'est les "dit-on" ça [...].

Chacun pour soi, discrètement, sans faire de bruit surtout. Faut pas bouger, faut, ben tu sais les lits superposés, si tu bouges, celle du dessous, elle entend, si...

Parce que la sexualité en prison c'est quand même tabou. Tu vois ça... tabou." (une ex-détenue)

Naissance d'un mouvement fragmenté

Daniel Defert, fondateur de AIDES a fait partie des initiateurs, avec Michel Foucault, du Groupe d'information sur les prisons (GIP), qui marque l'émergence d'un modèle de revendications identitaires dans le champ politique.

Comment a été fondé le GIP?

Depuis l'été 70, les prisons étaient en prise avec les revendications des prisonniers politiques, qui avaient entamé des mouvements de grève de la faim.

Ils appartenaient à l'extrême-gauche, notamment aux "amis de *La cause du peuple*", le journal dirigé par Jean-Paul Sartre. Des militants maoïstes de la Gauche prolétarienne (GP) ont voulu mettre en place une commission d'enquête sur les conditions de la détention, et ont proposé à Michel Foucault d'en prendre la présidence.

L'idée était d'étendre l'influence des détenus politiques dans les prisons et de créer une solidarité avec les détenus de droit commun.

Mais très vite, Michel Foucault a voulu se démarquer des pratiques politiques de la Gauche prolétarienne, par exemple les procès faits au nom de "tribunaux

populaires", un concept que Foucault détestait.

Dans notre esprit, il s'agissait plutôt de construire un mouvement sur le long terme, et de mettre en place de nouvelles formes de solidarité



Daniel Defert. Photo : Tom Craig

té. C'est comme ça qu'a été fondé le Groupe d'information sur les prisons (GIP), en décembre 1970.

Le GIP rassemblait donc des gens issus de la GP, du Syndicat de la magistrature, des assistantes sociales, des médecins, des psychologues, mais aussi d'anciens détenus et des familles de détenus,

en fait tous les réseaux qui étaient impliqués dans l'univers carcéral, et par lesquels passait l'information.

Il y avait à la fois des intellectuels, comme Gilles Deleuze, Hélène Cixous, Pierre Vidal-Naquet, Jean-Marie Domenach, des militants politiques, mais aussi des visiteurs de prison, des femmes et des mères de détenus, etc. C'est exactement le modèle de solidarité qui a présidé en 1984 à la fondation de AIDES, quand nous avons pensé créer d'emblée une association qui réunissait médecins, patients et proches.

Quels étaient les objectifs de ce groupe?

Pour nous, l'objectif n'était pas de réformer la prison de l'extérieur, mais de donner la parole aux détenus, de faire circuler l'information pour susciter une prise de conscience. La prison était une zone de non droit. Et la société ne savait rien sur ces pri-

sons construites en son nom.

Notre première action a été la rédaction d'un questionnaire, très pragmatique, sur les conditions de détention: le confort, l'accès au travail, les droits, etc. Pour que ces questionnaires arrivent aux détenus, il fallait que les familles s'impliquent afin de les faire passer clandestinement lors des parloirs.

Or les familles des prisonniers de droit commun étaient a priori très éloignées des mouvements politiques, et à l'intérieur de la prison, il y avait séparation entre détenus politiques et de droit commun.

C'est pour ça que le 1^{er} mai 1971, plutôt que de défiler dans la rue, le GIP a choisi d'aller dans les files d'attente des prisons.

On a offert des bouquets de muguets aux familles, on a commencé à dialoguer avec elles, tant et si bien que les familles se sont progressivement engagées, et qu'après, c'est elles-mêmes qui distribuaient nos tracts!

Quelles ont été les répercussions de ce mouvement?

Très vite, suite aux questionnaires, on sort les pre-

mières brochures, les journaux en parlent, l'information commence à circuler. Un tournant majeur est pris quand on obtient l'entrée des journaux et de la radio dans les prisons.

Mais à l'été 71, c'est la révolte d'Attica, un pénitencier de Buffalo, dans l'État de New York, avec prise d'otage, et au moins une dizaine de morts.

Et peu après en France, la prise d'otage à la centrale de Clervaux, par Buffet et Bontemps. À ce moment là, la presse de droite se déchaîne contre nous, nous rend responsable de ce fait divers, dénonce "*la gauche insurrectionnelle des prisons*" et l'arrivée des journaux en prison.

Les surveillants se mettent en grève, au passage des détenus sont violemment maltraités, et le garde des sceaux de l'époque, René Pléven commet une grave erreur: en novembre, il décide de supprimer les colis de Noël, qui marquent traditionnellement un moment essentiel des relations détenus/familles.

Le GIP organise alors une manifestation devant le ministère de la Justice avec quelques familles, "Les colis de la colère". À

ce moment-là, les détenus se sentent soutenus de l'extérieur des prisons, et dès le lendemain de la manifestation, c'est la révolte: 32 prisons sont saccagées.

Avec deux types de réaction: les détenus les plus anciens saccagent tout puis rentrent dans leurs cellules, les plus jeunes saccagent tout, puis font un sit-in et discutent de leurs droits. À ce moment là, des cahiers de doléances des prisonniers circulent et sont repris dans les journaux. Les détenus se font enfin entendre de l'extérieur, on découvre par exemple qu'à la prison de Toul, il y a des tables de contention sur lesquelles on attache les détenus, à poil et dans le froid...

Le GIP n'a pas dit "révoltez-vous" puisque nous ne pouvions pas assurer la protection des détenus, mais ils savaient qu'on était là, qu'à l'extérieur, les familles étaient mobilisées, ça a fait contagion et finalement l'objectif était atteint: créer un véritable mouvement d'opinion en faveur des détenus, et porter le combat non pas sur une remise en cause théorique du système carcéral, mais sur le

respect des droits et de la dignité des prisonniers.

Qu'est il resté de cette mobilisation?

Le GIP marque surtout la première fragmentation du discours et des luttes politiques. En 1968, les cortèges passent devant les prisons mais ne les regardent pas.

Le 13 mai 68, au plus fort du mouvement, dans son journal, un détenu écrit "Aujourd'hui, j'ai vu un rat". C'est tout!

Le mouvement de 68 passe complètement à côté des détenus, mais aussi de toutes les identités particulières, qu'il

s'agissent des gais, des femmes, etc.

Avec le GIP naît un nouveau militantisme, indépendant des mouvements de gauche et d'extrême-gauche, et qui ne se bat pas pour la révolution mais pour des enjeux éthiques, contre les discriminations, les atteintes à la dignité, et pour le droit à s'exprimer.

C'est en fait le début des mouvements identitaires, juste avant le FHAR et le MLF.

C'est dans la suite du GIP que sont créés des groupes d'information sur la santé, sur les asiles

psychiatriques, ou bien le GISTI, groupe d'information sur les travailleurs immigrés, qui existe encore aujourd'hui.

Et c'est le modèle fondateur pour AIDES, quand nous avons créé une association sur les revendications d'identités et de droits, une association transversale au champ de l'épidémie.

Propos recueillis par Éric Lamien.

Témoignage

Dans les douches

"Et la deuxième fois que j'ai eu des avances. ça s'est passé dans les douches. Voilà. parce qu'en fait, il y a trois douches. tu n'as le droit qu'à deux douches par semaine. donc ils font un roulement. mais ça ne veut pas dire que tu tombes avec des mecs de ta cellule. dès qu'il y a une place de libre. il vient te chercher.

Donc je me suis retrouvé avec deux pélois. que je ne

connaissais ni d'Adam. ni d'Eve. je suis rentré dans la douche et automatiquement l'autre a dit: "Tiens voilà la pédale qui arrive!" et vu qu'il t'enferme à clef dans les douches. il y en a un qui a commencé à venir vers moi dans la douche.

Il commence à se branler et tout. il dit "Ah, maintenant tu vas nous en faire une!" et en fait, il y avait une espèce de lavabo avec des louches. parce que les serveurs. quand ils servent la nourriture. c'est là qu'ils lavent les louches. J'ai pris la louche et

j'ai commencé à me bagarrer et à gueuler comme un dingue et en fait le surveillant est arrivé et il m'a dit "Qu'est ce qui se passe?". Je lui ai dit "l'autre a essayé de me casser le cul".

Après je suis ressorti et peut-être pendant un bon mois et demi. à chaque fois quand je passais "Tiens voilà la pédale!"

(ex-détenu)

La lutte continue

Ancien détenu, Jacques Lesage poursuit, notamment sur Radio libertaire, un engagement en faveur de l'expression et du droit des prisonniers.

Jacques Lesage a passé onze ans en prison.

Il y a vu "les dégâts de la prison sur l'individu en les voyant sur moi-même. Des types devenaient malades mentaux, déliraient, se suicidaient.

A l'époque, on se suicidait 4 fois plus que dans la population générale, et malgré des améliorations, aujourd'hui on se suicide 10 fois plus."

Depuis Jacques Lesage a été de toutes les luttes contre la machine pénitentiaire: "Après ma sortie, j'ai poursuivi des études, et j'ai rencontré Michel Foucault en 71.

Là, avec Defert, des intellos et quelques taulards, on a créé le Groupe information prison (GIP) qui m'a permis de mettre en acte des idées que j'avais de résistance contre la prison. J'y ai découvert la lutte et en même temps un soutien extraordinaire avec tous ces intellos qui se battaient et me montraient des perspectives."

Du Comité d'action des prisonniers (CAP) à Marge, "créé en 1974 pour une

lutte plus globale avec des gens marginalisés et conscientisés: délinquants, toxicomanes, femmes, psychiatisés, homosexuels", en passant par l'ASPF (Association syndicale des prisonniers de France) créé en avril 1985 par des détenus de Fleury: "sur 45 000 détenus à l'époque, l'ASPF en a rassemblé 1700.

Elle avait un président intérieur et on m'a demandé d'être le président extérieur. Bien entendu, l'administration a supprimé cette structure en transférant, mettant à l'isolement, etc.

Ils disaient avoir plus peur de ceux qui travaillaient sur le long terme que de ceux qui pouvaient faire des mutineries. Pour finir, ils ont censuré tous les courriers qui circulaient entre membres de l'ASPF, ce qui fait que cette association est morte dès décembre 85.

Les luttes ont continué à travers des tas de comités de soutien et en février 89, j'ai commencé Ras les murs, sur Radio Libertaire: la région parisienne regroupe la moitié de la population carcérale française, et

quand les détenus sont transférés, ils en parlent. Cette émission est connue dans toute la France. C'est un lien capital, car même si le courrier est censé ne plus être censuré, en fait il l'est. Les concepts de l'émission sont "en premier lieu, règle absolue: l'abolition de la prison. Ensuite, soutenir les prisonniers en lutte, et servir d'amplificateur.

Tout ça a mis en route une dynamique, un débat s'est instauré: quelles sont les luttes à mener?

Par quels moyens?

Par courriers interposés, le débat se développe, les détenus s'écrivent entre eux. Quand il y a des mutineries on a très rapidement la contre-information, c'est-à-dire la vérité, les témoignages arrivent. Mais, bien sûr, on n'est pas nombreux, et on n'a pas beaucoup d'audience dans le grand public; les prisons sont des oubliettes, tout le monde veut oublier."

La prison n'est jamais que le reflet d'une société qui crée et entretient l'enfermement carcéral: "

Les gens en prison sont

ceux qui sont le plus exclu, et ça fait du concentré de ce qui se passe dans la société, avec les écarts entre ceux qui possèdent et ceux qui ne possèdent pas. On met dans des conditions effroyables ceux qui sont les moins armés pour se défendre, même si certains sont de sacrés battants. Le fossé se creuse: la prison, en même temps qu'elle est le reflet de la société actuelle, accumule le retard. Il y a un fossé d'au moins 30 ans.

Quelque chose d'insupportable qui amène les plus vulnérabilisés au suicide. L'histoire des seringues, des préservatifs montre bien que la prison est complètement larguée.

En plus il y a une idéologie dominante abominable qui continue à véhiculer des préjugés par rapport à l'homosexualité ce qui donne une situation intenable et ne fait qu'aggraver les conditions de non-prévention du sida, pour ne parler que de ça. Les détenus sont très machistes dans leur majorité.

Alors quelqu'un homosexuel, ou qui le devient, est amené à se trouver rejeté, brimé, voire injurié et frappé par ses co-détenus. Quant à l'administration, elle ne fait pas de gros efforts, malgré quelques personnes qui essaient d'ai-

der un peu. Les détenus rejetés de la société le sont en plus de la mini-société qu'est la prison.

La lutte de Jacques Lesage, aujourd'hui, c'est justement convaincre les détenus "qu'ils arrêtent d'avoir des préjugés, d'exclure ceux qu'ils appellent les "pointeurs"(délinquants sexuels).

Quand on a été jugé, on n'a pas à s'instaurer soi-même juge. C'est un débat énorme.

Autre point urgent : systématiser la prévention par rapport au sida, distribuer des préservatifs et seringues; c'est loin d'être fait sérieusement. La lutte plus spécifique que je mène est le droit aux parloirs intimes, qui me paraît à soutenir en premier lieu. Ce combat n'est pas assez entendu."

Propos recueillis par Jocelyn Tavagnutti

Jacques Lesage est l'auteur de *La Guillotine du sexe*, 1990, 2e édition, Le Monde Libertaire, 1992.

Dernier ouvrage: *L'Homme de Métal*, Éditions Existences, 1996.

Ras les Murs,
sur Radio Libertaire à 20h30
le mercredi (89.4 Paris).

Témoignage

Tu vas faire la vaisselle

"Au bout de trois, quatre jours, ça se dit, tout se sait et c'est venu aux oreilles des deux détenus qui étaient là. Il y en a un qui avait...

En fait ils avaient mon âge. Et il y en a un qui a carrément changé de comportement vis-à-vis de moi.

Le soir, il m'a dit: "Alors ma salope, maintenant tu vas faire la vaisselle, tu en es une, c'est toi qui va faire les corvées de cellule!", genre, tu vois ce que je veux dire.

Et à ce moment là, je me suis rebellé. Je n'ai pas voulu et l'autre il a essayé de... En fait il est descendu du lit et en fait, je suis allé plus vite que lui et je lui ai fait péter mon bol dans la tête.

Donc le mec, je lui ai éclaté la lèvre, le nez et le surveillant est arrivé, il a dit "Qu'est-ce qui se passe?" et l'autre a dit qu'il était tombé, donc il savait très bien qu'il y avait eu une bagarre."
(ex-détenu)

Genet, des prisons et des hommes :

"Le délinquant se distingue de l'infracteur par le fait que c'est moins son acte que sa vie qui est pertinente pour le qualifier." (Michel Foucault)

carnet de révolte

Une fissure de mur, un mur carcéral, frontière de prison; deux bouches d'hommes qu'un fumet de cigarette partagé réunies par delà la cloison; l'un des prisonnier aspire, l'autre, superbe marlou irrespectueux, respire: simulacre de pipe ou de sodomie, c'est selon l'imagination.

La scène, la plus célèbre de l'unique film de Jean Genet, *Un chant d'amour*, est une apologie d'un enfermement magnifié et pornographié.

La colonie pénitentiaire de Mettray, où Genet passa les dernières années de son adolescence, et un livre, *Notre Dame des Fleurs*, qui exalte de la beauté sombre et extrême d'un lieu et de ses occupants: des criminels *"beaux, violents et déloyaux, des maquereaux comblés, poltrons, pas très intelligents, des travestis aussi crânes qu'hystériques"*.

Un autre roman encore de Genet, *Le Miracle de la Rose*, où un des personnages principaux se nomme Divers, nom inspiré sans doute de celui

d'un criminel ayant défrayé les chroniques du XIX^e siècle: Pierre Divert. Divert, tout comme Genet, s'était principalement spécialisé dans le vol de livre et d'étoffes, et était décrit dans les articles de l'époque comme un homme particulièrement fin et intelligent...

Genet dira plus tard que Divers était le prénom d'un jeune garçon d'une beauté toute délicate qu'il avait rencontré lors d'un séjour à l'hôpital... De l'art de brouiller les pistes et de se réapproprier sa vie par son œuvre!

Ces trois exemples démontrent de ce que les criminels et les prisons ont pu fasciner et inspirer dans ses textes et son quotidien l'un des plus grands des écrivains-voleurs.

Genet aimait ces lieux et ces hommes qui *"avaient déjà refusé la morale habituelle, la morale sociale de votre société [...] [Il acceptait] très volontiers cette morale médiévale qui fait que le vassal obéit au suzerain, donc une hiérarchie très, très nette et basée sur la force,*

sur l'honneur, sur ce qu'on appelle encore l'honneur, et sur la parole donnée".

Jean Genet, enfant de l'assistance publique, enfant exclu de la normalité sociale de part une naissance illégitime, n'était plus en prison qu'un marginal parmi des marginaux: il était dans une famille enfin retrouvée, entouré de ses pairs, de tous ces hommes que la société avait rejetés. Il dira rétrospectivement qu'il avait volait comme il découvrait son homosexualité: alors qu'il s'échappait des normes d'un côté, il ne voulait pas y coller par ailleurs.

À une homosexualité sous couvert de respectabilité, il a préféré des voies résolument rebelles: il a inventé la fierté. D'ailleurs, ne nous y trompons pas, de même qu'il exhibait sa sexualité comme on crie une révolte, il volait comme on fait de la politique: en recherchant un sens pour des actes, en faisant exploser une rhétorique "petite bougeoise" de tolérance.

Ainsi, voler n'avait d'intérêt que pour choquer, pour faire



bouger, réagir et agir dans un contexte réactif et réprobateur. Suite à son séjour dans l'Allemagne nazie de 1937, il dira à propos des Allemands: *"C'est un peuple de voleurs, sentais-je en moi-même. Si je vole ici je n'accomplis aucune action singulière et qui puisse me réaliser mieux: j'obéis à l'ordre habituel. Je ne le détruis pas [...]. Je vole à vide"*.

Le vol, quand il permettait de bousculer les conventions établies, avait une autre fonction encore pour Jean Genet: il était la porte ouverte vers la prison, un moyen de se frotter à ces

durs et ces salopes qui peuplaient sa fantasmagorie sexuelle et stimulaient son imagination littéraire. Voler, baiser, aimer et écrire, c'était se créer et s'inventer, c'était maîtriser une image et comprendre qu'"être", c'est "être perçu".

Genet, en vantant les mérites de l'univers carcéral, de ses valeurs et de son extrémisme dénué de compromis, a clamé une homosexualité qui ne se suffit pas de médiocrité.

Il aimait les hommes dans toute leur violence et leur dérision.

Il a su utiliser ou détourner son

histoire, son parcours, pour en faire un hymne à une explosion rageuse, érotique et surtout visible.

Catherine Deschamps

Témoignage

L'hygiène

"Je n'ai plus aucun nécessaire pour me laver (dentifrice, savon, shampooing). Pourriez-vous faire un petit geste pour pouvoir m'aider à acheter le nécessaire."

François, Bois d'Arcy: "En prison, les discriminations sont très fortes. Là où sont les rejetés de la société, c'est un monde où il faut être passé pour constater la puissance de la violence. Il n'est pas rare de ne jamais croiser certains détenus. La raison est très simple: la plupart de ceux-ci sont incarcérés pour des délits et des crimes sexuels. Dans ces murs ils sont nommés pointeurs. Tout est regroupé dans cette catégorie: pédophiles, violeurs, homos. Ils sont les souffre-douleur des détenus et de l'administration. On les parque, on les montre du doigt. C'est ce qu'on appelle une double peine. Au lieu de les aider, ils sont persécutés et, parfois, leur seule issue est le suicide... Qui sont donc les gens qui osent les juger, les condamner avant la loi? Qui sont donc les gens qui leurs infligent des sanctions pour le moins discriminatoires? Le paradoxe veut que ce soit les détenus, qui refusent ou insultent les juges, qui, comme par enchantement, deviennent des juges à leur tour! A leur place j'aurais honte d'un tel comportement indigne, car finalement en prison tout le monde est dans le même bateau, et c'est l'union qui fait la force pour combattre cette grosse machine qu'est la justice. Alors un peu de dignité, de respect, d'honneur pour autrui et, au lieu de demander aux arrivants leur mandat de dépôt pour leur coller une indélébile étiquette discriminatoire, demandez leur de quoi ils ont besoin et vous constaterez que ce sera de cette manière que les choses évolueront. Ne sommes nous pas frères dans le meilleur comme dans le pire? *That is the question.*"

Thierry J., Bourges: "Dans les deux prisons que j'ai faites, ce ne sont pas tant les surveillants qui nous embêtent le plus, mais surtout les détenus car nous sommes menacés, ils nous traitent comme si nous avions violé quelqu'un. C'est très dur car nous ne pouvons rien faire, on ne peut pas sortir en promenade ou faire d'autres activités, nous sommes bloqués dans la cellule 24H/24. Moi, on m'a transféré dans cette prison, car ma vie était menacée."

François: "Il faudrait encore plus décrire cette face cachée de la société. Le milieu carcéral est une loupe grossissante des mentalités extérieures. La prison est révélatrice de nombreux phénomènes d'actualité. Je pense qu'au lieu de "mise en examen et écroué", il est plus réaliste de dire "mise en misères et souffrances" au sens propre du terme. La privation de liberté devrait commencer par le respect des droits et des convictions de chacun. La dignité ne doit plus être harcelée sans cesse, l'humiliation et la discrimination doivent être retirés à jamais de tous les dictionnaires présents dans un pays prônant les droits de l'Homme! [...] Je suis étonné qu'en France on peut faire appel dans une affaire de mur mitoyen mais non dans une affaire où l'on risque l'emprisonnement à perpétuité. A ce titre la France est en infraction avec l'article 2 de la Convention européenne des droits de l'Homme. La règle du double degré de juridiction est en effet universellement reconnue! [...] La justice n'est-elle plus positive et objective? Non! Elle désinsère, elle écarte, elle marginalise... Elle tue en toute protection."

Les témoignages de ce dossier sont extraits de *"Sexualités et violences en prison"* (Aléas éditeur/ Observatoire international des prisons) sauf ceux des pages 9 et 27, qui proviennent du groupe prisons de Aides Ile-de-France et ceux de la page 28, extraits de la correspondance de détenus adressée au Centre.

Les dessins sont de **Philippe Jozelon**

"Les lieux du crime"



POUR EN PARLER
SIDA INFO SERVICE : 0800 840 800
(24h/24 ANONYME, CONFIDENTIEL ET GRATUIT)

ECOUTE GAÏE : 0144 93 0102

MOBILISEZ-VOUS POUR L'ASSOCIATION ÉGALES!!

**Pour avoir protesté contre les propos homophobes de Mgr Elchinger, et organisé un zap dans la cathédrale de Strasbourg, Hervé KOENIG, président d'ÉGALES
Philippe CARDOT, vice-président d'Act Up-Alsace
Daniel FROMM, ex-président d'Act Up-Alsace
Anne et Estelle, membres d'Act Up-Alsace
ont été condamnés à de fortes amendes.**

La survie d'ÉGALES est en jeu: ÉGALES risque de disparaître si elle ne parvient pas à payer les 30 000 francs que lui coûtent l'amende et les frais de justice.

Ne laissez pas une décision de justice qui donne raison à l'homophobie remettre en cause l'existence d'une association de défenses des droits des gais et des lesbiennes.

OUI, je proteste contre l'aberration d'une justice appliquant une loi d'exception rétrograde issue du Code pénal allemand de 1919!

OUI, je condamne la tentative de couler une association par une lourde sanction financière.

OUI, je suis solidaire de l'association ÉGALES

OUI, je soutiens financièrement l'association ÉGALES.

Oui, je soutiens l'action d'ÉGALES et adresse un chèque de

100 F 300 F 500F autre montant

Nom:

Prénom:

Adresse:

Code Postal:

Ville:

Je désire recevoir un reçu.

Edmund White

- Notes de lecture -

On ne naît pas gay,
on le devient

à Christopher Miles & Sophie Sensier

Oublier Elena. C'est le premier livre d'Edmund White que j'ai acheté. Pour le titre, pour ce qu'il pouvait servir de conjuration à une époque où une certaine Elena m'en faisait voir de toutes les couleurs. On dit que si l'on mélange toutes les couleurs ensemble, l'on obtient du blanc. Avec elle, c'était toujours du noir qui sortait. Le mieux était d'oublier Elena. Bien sûr, le livre n'y suffit pas et n'était pas fait pour ça. Quand je le lisais, le cœur n'y était pas, d'autant que c'était plutôt le narrateur qui était amnésique. Et puis le roman était hétéro, ce qui ne facilitait pas la projection. Alors pour un temps, White me sortit de la tête.

Voilà un début d'article bien mauvais me direz-vous. En France, la subjectivité explicite n'a pas bonne presse. De même que l'on n'aime guère mélanger le privé et le public, de la même manière que l'on a oublié que le privé est politique. Alors ceux qui se foutent de la révolution féministe et gaie — ou celles qui voudraient la confisquer! — vont être déçus en lisant les deux derniers ouvrages d'Edmund White traduit en français chez Plon: *"Ce qui me permet de l'écrire* [Un jeune Américain], *ainsi que sa suite. La Tendresse sur la peau, ce fut la conviction, acquise au début des années soixante dix, que la vie privée est politique. Cette simple phrase, plus qu'aucune autre, a ouvert la voie à une littérature féministe et homosexuelle authentique.*" (intervention du 12 novembre 1993 au Centre d'études lesbienne et gaie au Graduate Center de la City

University de New York, *La Bibliothèque qui brûle*).

Le privé est politique:

La Bibliothèque qui brûle et L'Écorché vif

c'est aussi ce qui permet de lire et de décrire un recueil d'essais (*La Bibliothèque qui brûle*) en même temps qu'un recueil de nouvelles (*L'Écorché vif*). Chez White, le romanesque pointe dans les essais, l'analyse et la critique se fauillent dans les nouvelles. White a le chic pour placer du personnel là où on ne l'attendait pas. Dans ses articles de journaliste: Capote et Burroughs sont "visités" et non pas simplement interviewés (*La Bibliothèque qui brûle*). Dans les textes militants, où une éphémère histoire à trois devient emblématique d'une expérience personnelle et sociale: *"Pendant ce bref moment, j'ai senti que* ▶

nos corps exprimaient à la fois notre sentiment public de former un groupe et nos émotions les plus intimes" ("Le Paradis trouvé" dans *La Bibliothèque qui brûle*). Et vice versa. Le privé est politique dans les nouvelles où le propos est plus sociologique que psychologique. Jean-Loup est un homosexuel qui ne veut pas faire pédé. Voilà qui jurerait sans doute avec ses virées dans les châteaux du bordelais et la discrétion requise dans "la communauté gaie" en France ("L'Écorché vif" dans le recueil du même nom).

Genet et *La Bibliothèque qui brûle*

Le troisième livre d'Edmund White que j'ai acheté fut *La Bibliothèque qui brûle*. C'était à Paris, au Village Voice, après avoir lu la biographie de Genet. J'avais bouloté avec une telle avidité les quelque 800 pages du Genet que pour le coup, il serait obscène de s'étendre. Disons par économie de langage que si je m'étais projetée, c'était sans doute que la métaphore de l'homosexuel comme rebelle et non plus

comme victime de la médecine ou névrosé des psychanalystes me convenait assez bien. Et l'on peut ajouter que je n'étais pas mécontente de voir le biographe insister sur des détails... Par exemple que Genet était le premier à avoir introduit la figure du travesti dans la littérature. Le biographe gai me stimulait, le gai philosophe n'allait pas me décevoir.

Le gai savoir

Le premier essai de *La Bibliothèque qui brûle* à attirer mon attention fut "Le Vocabulaire politique de l'homosexualité". J'appris que le mot "gay" avait peut-être des origines françaises...

Je ressentis combien la difficulté avait été grande durant les émeutes de Stonewall et après, de nommer, de se réapproprier le langage: combien il était urgent de faire notre révolution dans l'énonciation. Histoire de devenir les sujets de notre discours. De ne plus être les objets de l'injure. De ne plus se porter cobayes volontaires auprès des proférateurs de catégories — ceux-là même qui ont

inventé le terme d'"homosexuel" et le binarisme homosexualité/hétérosexualité. Passant de cet article à un autre, "La Culture sexuelle" ou "Les Joies de la vie gay", je commençais à savoir qu'être gai rime avec inventivité, que la réflexion obligée est une source de une force, celle du gai philosophe: "*Une autre joie d'être gay se trouve dans la tournure d'esprit philosophique que l'on est forcé d'adopter. S'il est concevable pour un hétérosexuel de grandir sans s'interroger sur ses buts, ses motivations, sa créativité, ns, chaque homosexuel doit tout repenser, de haut en bas. Nous sommes obligés de réfléchir*" ("Les Joies de la vie gay").

Question de point de vue

Dans son introduction à l'édition anglaise de *La Bibliothèque qui brûle*, David Bergman fait très justement remarquer que l'une des originalités de White est de placer ses narrateurs ou ses personnages homos dans un univers hétéro où ils vont "perler" constamment, à la fois très observateurs et très innocents comme ►

dans "Pyrogravure" par exemple. Mais Bergman n'oublie pas de signaler que White joue aussi avec le point de vue dans ses essais où il est fréquent que ceux-ci commencent avec les réflexions "straight" (ce qui n'est pas homo) d'une femme. Un jour ou l'autre, l'écrivain se retrouve confronté à "la question du point de vue". Est-ce là une interrogation qui lui est réservée? A sa manière le gai philosophe ne cesse-t-il pas, lui aussi, de proposer des points de vue alternatifs et des scénarios de vie différents? Certes tous les gais n'écrivent pas. Mais beaucoup se battent pour réinventer la vie, l'amour, l'amitié, la mort aussi: "Nos liaisons n'ont guère de réalité sociale ou légale. Voilà pourquoi nous devons réinventer l'amour. Tâches ménagères, questions d'argent, obligations sociales tout est à réorganiser et à redistribuer. Rôles sexuels au lit, rôles traditionnellement impartis en fonction des genres [et "non fonctions censément mulièbres ou non hors du lit" comme il est dit dans la traduction]. Qui cuisine, qui tond la

pelouse, qui paye les factures? Autant de choses soumises à un arbitrage." ("les Joies de la vie gay").

Alors c'est peut-être pour ça qu'à chaque fois que je referme un livre de White, une phrase toute faite, lisse comme un slogan d'Act Up, me monte aux lèvres. En Anglais parce que ses livres ne sont pas traduits assez vite et parce que l'Anglais est un peu la langue de la révolution et de la résistance gaie:

REMEMBER! HOMOS
WILL FIGHT AND WRITE
FOREVER

Marie-Hélène Bourcier

¹ *Lesbia magazine* du mois de décembre: "Ce qui est revendiqué comme liberté sexuelle [...] par les nostalgiques du pénis", "les femmes homosexuelles du festival qui aiment les femmes et ne se veulent pas féministes" à l'inverse des "lesbiennes politiques féministes radicales et séparatistes" n'est "que la reproduction des stéréotypes bien connus de la sexualité malade des hommes, basée sur l'oppression intériorisée des femmes. La revendication du MLF: le privé est politique avait pour but de remettre en cause toute relation d'oppression."

² Deuxième tome (1988) de la trilogie commencée avec *Un Jeune Américain* (1984).

BIBLIOGRAPHIE

Né à Cincinnati en 1940, Edmund White est un Américain à Paris depuis quelques années déjà. Sont parus en traduction française: *Oublier Elena*, *Nocturnes pour le roi de Naples* (10/18), *L'écharde: Chroniques d'un état de crise*, avec Adam Mars-Jones, (10/18) *Un jeune Américain* (10/18), *La Tendresse sur la peau* (10/18), *Le Héros effarouché* (Albin Michel). Il est aussi l'auteur de la biographie de Genet parue chez Gallimard.

"Chaque fois que quelqu'un meurt, c'est une bibliothèque qui brûle".

Brèves d'une rencontre

Peu connues, les relations entre Jean Genet et François Truffaut étaient marquées par des trajectoires semblables.

"Nous allons aux douches avec les menottes aux poignets. La première fois j'étais gêné car il faut traverser l'hôpital et les gens nous dévisagent, puis j'ai eu honte de ma honte car la position "genetienne" ne me dictait-elle pas la fierté de mériter les menottes? Donc maintenant, avant de partir aux douches, j'allume une cigarette et je place sur ma bouche une sorte de sourire satisfait et un tantinet agressif". (1951, Journal de François Truffaut)

La biographie d'Edmund White ne faisait pas état d'une correspondance entre Jean Genet et François Truffaut. Celle du cinéaste, qui vient de sortir chez Gallimard (op. cit.), comble ce manque et titille notre curiosité. Si White ne parlait pas de cet échange, c'est peut-être que Genet a plus été structurant pour Truffaut que l'inverse. Mais peu importe. Le lien entre eux est à rechercher dans des similitudes de parcours et dans un processus d'identification: tous deux sont nés de père inconnu, tous deux ont eu des enfances ballot-

tées et délinquantes. Truffaut cherchait des images de père valorisantes, il les a trouvées auprès d'intellectuels qu'il admirait. Il écrivait à ce propos: *"Bazin et Genet ont fait de moi en trois semaines ce que mes parents n'ont jamais fait en quinze ans"* (op. cit. p. 91). Genet, lui, verra dans Truffaut le reflet de sa jeunesse: *"Mon cher François, n'en soyez pas blessé, mais quand je vous ai vu entrer dans ma chambre, j'ai cru me voir - presque d'une façon hallucinante - quand j'avais dix-neuf ans.*

J'espère que vous garderez longtemps cette gravité du regard et cette façon simple et un peu malheureuse de vous exprimer" (op. cit. p. 91). Leur amitié durera de 1950 à 1964. L'écrivain soutiendra Truffaut lors de son incarcération, tentant de l'en sortir tout en jouant, dans ses lettres, de son habituelle ironie subversive. Leur parcours, ainsi, se superpose un moment. Pourtant, si Genet appréciait le jeune cinéaste maladroït et rebelle, il rejettera

ensuite celui qui lui semble se conformer à un milieu surfait. Alors, c'est à Genet que reviendra l'initiative de la rupture, définitive et sans appel. Après un rendez-vous avec le nouvel amant de l'écrivain, Abdallah, que Truffaut n'honorera pas, il lui écrivait: *"Hier, je vous demandais de rendre service à un jeune Marocain un peu égaré, mais vous l'avez fait attendre une heure et demie. Pour son hygiène morale, c'était bien qu'il voie comment se tiennent les gens de cinéma et comment on doit les traiter. De tout mon cœur, François, je regrette que vous en ayez appris et tenu le rôle, parce que je vous aimais bien. Laissez monter à votre tête toute la gloriole rigolote que vous voudrez mais lâchez les mauvaises manières, François, et rôdez toujours souvent boulevard de Clichy, il arrive que j'ai besoin de mille balles..."* (op. cit. p. 92).

Catherine Deschamps

Antoine de Baecque et Serge Toubiana, *François Truffaut*, Gallimard, Paris, 1996, p. 96..

Terre de clichés

Un essai sur les lesbiennes propose une version réductrice et désuète des femmes et du féminisme.

Claudine Ducaté présente son livre *Terre de femmes* comme un condensé historique, une étude sur la réalité lesbienne et une réflexion sur la place des femmes dans la société: un état des lieux de l'homosexualité féminine à l'aube de l'an 2000.

L'auteur s'adresse "aux lesbiennes qui ne peuvent ou n'osent s'accepter" et que l'absence de structures et de repères maintient dans l'ombre et la vulnérabilité, pour leur offrir références historiques et culturelles mais aussi conseils pratiques pour bien vivre leur homosexualité.

Idée éminemment respectable. Malheureusement la réflexion de l'auteur s'inscrit dans un courant historiquement très présent chez les lesbiennes, dont on a pu entendre l'écho dans les débats qui ont agité le Festival des films lesbiens de Cinéffable, et qui confond le féminisme avec une

interprétation datée et limitée du féminisme. De là découle une attaque insupportable de tout ce qui vient ou peut rappeler l'homme, rendu responsable quel qu'il soit de tous les maux qui nous accablent. On subit alors les variations autour des lesbiennes qui donnent une image trop "virile" d'elles-mêmes, "contrefaçon de l'homosexualité féminine" et les clichés sur la sexualité: aux femmes la tendresse, les sentiments et la plénitude; aux pauvres spécimens masculins une sexualité physique et superficielle. Dans ce contexte, les dérapages sont inévitables et ils ne manquent pas. C'est l'homme au mieux géniteur potentiel que "piéger sans qu'il le sache ne doit pas être trop difficile", les bisexuels dont l'auteur se demande "si aimer [...] homme et femme sans discernement est réellement source d'équilibre, de bonheur et d'épanouissement", les pra-

tiques SM opposées au détour d'une phrase au safe sex ou bien encore la fidélité présentée comme la protection la plus efficace contre le sida.

On ne retiendra de la volonté de Claudine Ducaté d'offrir des repères que son aspect factuel. La partie historique — en dépit d'inexactitudes et de poncifs récurrents et contestables — comme sa partie guide peuvent éventuellement permettre une première visite de la culture lesbienne. Pour le reste, *Terre de femmes* ne satisfera que les converties au féminisme simplet qui prétend que la femme, féminine, tendre et clitoridienne, est l'unique version possible d'un avenir souriant. Les autres peuvent l'oublier.

Gwen Fauchois

Claudine Ducaté, *Terre de femmes. L'homosexualité féminine*, éditions Morisset, 1997, 159 pages, 92 F.

Lettre à vingt-six policiers et un ministre de l'Intérieur et du Plein air

L'avantage de cette chronique, c'est que loin de coller à l'actualité, elle s'attarde au contraire à fureter dans les plates-bandes afin d'y déloger les complexités comme les évidences qu'un premier regard, une première analyse n'avaient pu ou su atteindre. Ainsi, la condamnation de deux chanteurs du groupe NTM à six mois de prison dont trois ferme et à six mois d'interdiction d'exercer leur métier pour des propos énoncés lors d'un concert tenu le 14 juillet 1995 à la Seyne-sur-Mer.

24

Cette affaire défraya la chronique en novembre dernier et démarqua, dans le milieu gai, les partisans absolus du droit à l'expression des défenseurs "à reculons" de ce groupe de rap au motif du contenu plus ou moins sectaire et misogyne, sinon homophobe, de leurs chansons et de leurs attitudes. Le temps

de cette chronique, nous quitterons l'objet de la plainte — NTM — pour le sujet et le texte de la plainte — un autre groupe de vingt-six policiers assurant ce dit soir le maintien de l'ordre et ayant donc fait l'objet, durant le concert, "*d'outrage à personnes dépositaires de l'autorité publique dans l'exercice de leurs fonctions, en prononçant, en désignant à un public de plusieurs milliers de personnes des propos injurieux pour chacun d'entre eux*".

L'étonnant dans la rédaction de cette plainte comme dans la démarche de ceux qui l'ont portée, c'est qu'ils n'ont pas voulu agir en tant qu'individus, mais en tant que corps constitué, celui de la police. Dès lors, la question posée devient: dans une démocratie comme la France, où la

Déclaration des droits de l'homme est souveraine, quelle est la nature, la définition et le sens des mots "autorité" et "publique"?

Autrement dit: en quoi cette autorité est-elle publique? Et quel est ce public que l'on mentionne ici? Il me semble, pour ma part, qu'il en va de l'autorité publique comme de l'art public aujourd'hui, où l'on feint de ne pas faire la distinction entre l'art de plein air et l'art fait pour et en fonction des individus qui forment le public. L'autorité publique telle que semblent la concevoir nos vingt-six policiers, et le ministre de l'Intérieur qui les soutient, me semble avoir tout d'une autorité de "plein air" en tant qu'ils définissent encore leur fonction comme celle de quadriller le ►

territoire de rangées de petits soldats afin d'affirmer et de consacrer la force du pouvoir, plutôt que d'assurer les missions de protection et de sécurité dont le gouvernement a la charge envers chaque citoyen, y compris ceux qui ne partagent pas les mêmes notions ni de force, ni de pouvoir, ni quelquefois d'ordre moral.

Il serait plus que temps de passer de cette autorité de "plein air" à une autorité réellement publique, à une autorité

de "citoyenneté" ou une autorité "sociale", faite pour et en fonction du public, qui garantirait la place et le rôle, les droits et les devoirs, et surtout la représentativité à l'échelle collective de la nation de l'ensemble des êtres humains singuliers qui la compose. À confondre "plein air" et "public", fonction d'autorité et missions d'utilité, personnes et citoyens, la police que vous incarnez s'est peu à peu exclue du tissu social contemporain jusqu'à n'en plus faire partie. Dès lors, il

lui faudra accepter que cette même réalité sociale remette singulièrement en cause la légitimité de sa présence et de ses actions, en concert ou dans des manifestations de rue, dans l'isoloir ou à l'Assemblée. Exercice démocratique après tout salutaire: les émeutes de Stonewall ou le cas Spanner n'ont pas commencé autrement.

Charles-Arthur Boyer

Relapse

Lectrice occasionnelle du *3 Keller*, je suis très déçue par ce que je viens d'y lire sur le "relapse". Ces articles n'enrichissent pas le débat car ils n'apportent rien de nouveau, rien que tout le monde ne sache depuis le début de l'épidémie, voire depuis 100 000 ans, depuis qu'on sait que faire l'amour comporte des risques et conduit à en prendre, depuis que les filles "tombent" enceintes, depuis qu'il y a la syphilis et autres MST.

Ces articles ne vont pas au-delà du constat (banal) qu'il y a des prises de risque chez les homos (comme aussi chez les hétéros, j'imagine). Ils ne proposent rien, aucune issue, aucune piste. De la part d'une publication homosexuelle, je trouve ça bizarre: les homosexuels, qui ont été les artisans de la lutte contre le sida, n'auraient-ils rien à dire, au-delà du constat, sur les contaminations sexuelles? Est-ce là un domaine où la lutte contre le sida n'est pas de mise, où les homosexuels baissent les bras?

Je ne suis pas adepte de la psychanalyse, pas du tout, mais je trouve particulièrement consternante la "critique" qu'en fait Catherine Deschamps (que je ne connais pas). Si on veut démolir la contribution des psychanalystes au problème de la prise de risque, soit, mais il faudrait commencer par les lire. Or Catherine Deschamps n'en connaît pas le b-a ba. Ce qu'elle dit est tantôt faux, tantôt malhonnête. Quelle imbécillité de dire que la psychanalyse "*nie aux individus le droit de self-control*"! Alors qu'elle se propose au contraire d'aider les individus qui le désirent à évoluer vers le self-control.

Il est vrai que, historiquement, les psy n'ont pas été tendres pour les homosexuels; mais au moment où on s'aperçoit que les méthodes classiques de prévention sida ont si souvent échoué, est-il raisonnable de faire barrage contre une réflexion nouvelle, et peut-être utile ?

Anne Guérin, sociologue, Montrouge

Les petites annonces du Centre gai & lesbien sont consultables tous les jours sur les panneaux du Centre. Elles sont gratuites et reproduites dans 3 Keller pour leur donner toute leur chance. N'hésitez pas à consulter et utiliser ce service bien pratique.

Correspondance

• **Poland.** Good looking male over 35 yrs old (172cm, 68 kg) is looking for young real honest guys for exchange visits and friendship. Please send a letter in English with photo to ST SLIM, os. Lokietka 8h, 61-616 Poznan, Pologne.

• **Lazaro, cubain** de 37 ans, souhaite enter en contact avec des correspondants France. Ecrire en espagnol à Lazaro Martinez Ortiz, edf 14, apto 22, Zona desarrollo Güines, prov. Habana, Cuba.

• **Young Russian** engineer fond of rock & pop music (Sister Queen, Madonna, Mark Almond & Jimmy Sommerville), films, dancing, etc., is looking for a French gay penpal. Please write in English to : Sergei Misharin, 344 103 Poccus R. Pocomob-Ha-Dohy, y 1 Cogpyxcmba 37/2 Kb 9, Muwaphy Cepreso, Russie.

• **Etudiant portugais** de 26a recherche correspondants pour améliorer son français avant sa venue à Paris à l'Alliance française. Carlo Oriani, r. Dr Antonio J. Almeida, #82-C/V Es o, 3000 Coimba, Portugal.

• **François**, grand épicurien, actuellement incarcéré, recherche correspondance avec homos ou hétéros, âge indifférent. Ces échanges me permettront de maintenir la tête hors de l'eau ! J'aime les voyages, la poésie, la musique, le peinture, les photos & la liberté d'expression ! A très bientôt, en toute amitié. François Boujon, 52382-E409, 5 bis rue Turpault, 78395 Bois-d'Arcy cedex. Réponse assurée à tous.

• **Etudiant en russe** ch. ruseophone à Paris pour conversations et amitié (cinéma, lecture, musique, etc.). Denis 01 43 38 44 86.

• **Recherche à correspondre** avec personne motivée par l'écriture et le partage. A bientôt? Jean-Claude Dubreil, 908 cité Jules César, 95310 St-Ouen-L'Aumône.

• **Jeune homme russe** (de Moscou) étudiant en médecine, passionné de littérature et de langues ch. corresp. français. J'écris en français à Boris Souvorov, 5 AIA OUL, Iamskogo Polia 27-50, 125-124 Maskva, Russia. Traduire l'adresse en cyrillique si connu.

Logement

• **Recherche studio** meublé ou non ou éventuellement partager avec un autre locataire de préf. entre 19 et 30 ans. Possibilité : 1500F/mois. Urgent. Patrick 01 60 13 06 08.

• **Asiatique 30a** ch. à louer chambre ds un grand appartement. Loyer souhaité 2000 F max. Frédéric 01 42 39 18 57.

• **JF 28a** ch. logement à partager à Paris. Je suis RMiste donc max. 800F/mois c.c. Jessica 06 60 49 71 76 (portable).

• **JH sérieux 30a** solvable à Paris suite travail cherche à partager loyer avec parisien. Bruno au 01 40 35 79 73 à partir de 20h.

• **Couple gai** avec sa fille (4 ans) cherche 2 pièces à louer. Urgent ! Christian 01 45 26 91 25.

• **JH cherche location** entre 1500 et 2000F c.c. en urgence. Manu 01 53 21 92 26.

• **JH scandinave** ch. appart. ou chambre à partager dans le centre de Paris. Loyer entre 1500 et 2000 F. Berthor 01 42 71 04 22.

• **Etudiant en formation** complémentaire (32a), sérieux & non fumeur ch. co-location ds appart. agréable & calme à Paris si possible près du RER C ou gare Montparnasse. 3 500 F max. John 01 43 54 85 04.

• **2 JF salariées & étudiantes** ch. gd 2 pièces à Paris centre ou ouest. Loyer 3600 F max. déclaré. 01 40 75 09 95.

• **2 jeunes filles** ch. location ou co-location à Paris — 2 000 à 2 500 F. Philippine 01 42 08 04 08.

• **JH 26a** effectuant un stage à Paris ch. logement ou chambre du 17 mars au 9 mai 1997. Personne sérieuse & sans complication. Annonce sérieuse. David Obringer, 39 rue de la Marne, 57000 Metz. Tél. : 03 87 66 37 49.

• **Couple JF** ch. F2 à partir de mars-avril. Loyer entre 2 800 et 3 000 F. Emmanuelle 01 60 13 39 60.

• **H 38a** ch. logement à Paris à partager avec garçon ou fille en fin de semaine dans appart. calme afin de lire et faire des CV (le mien est invivable). Laisser messages pour contact. Denis 01 42 71 56 75.

• **H 32a**, bon job et sérieuses garanties dans appart. 2 pièces si poss. Loyer 3300/3500F à Paris (Xle 8

• **Lesbienne 38a** prof de philo ch. à partager 2 pièces d'un gd appart. 2500F c.c. max avec gai ou lesbienne à Paris ou proche banlieue est. Juliette ou Sabine 01 42 51 25 17 ou 01 42 71 85 46.

• **Etudiant** de 32a en seconde formation, sérieux, discret et non fumeur ch. co-loc. ds appart. calme, 3000F max. c.c., près gares Montparnasse ou St-Lazare ou RER C. John 01 43 54 85 04.

• **Ch. chambre** ou studio 1700F env. Paris ou banlieue, seul ou à plusieurs. Patrick 01 60 13 06 08.

• **Jeune travesti** ch. à louer studio F1 ou F2 ou co-loc. 1600F max. Etudie ttes prop. Adeline 01 42 77 66 14.

• **2 jeunes garçons** ch. F2 à partager pour le 1er juin 97 à Paris centre (ou Bastille ou République) 4000F max. OK petites rénovations si nécessaire. Etudie ttes prop. si sérieuses. Cautions OK. M. Lalande ou M. Colle au 01 48 94 36 29.

Emploi

• **Maîtrise des Beaux arts**
Chili, peintre indépendant chilien ch. ts travaux de peinture, décoration ou modèle pour dessiner. Miguel 01 45 26 91 25.

• **Ch. emploi**, étudie ttes propos. sauf restauration & télé-marketing. Jessica 06 60 49 71 76 (portable).

• **JH 22a** ayant exp. prof. de 2a ds hôtellerie ch. travail (bar / restau. / hôtel). J'ai fait des études de tourisme / langues / rel. publiques. Parle couramment anglais, néerlandais & italien. Pedro 01 44 09 90 23.

• **Etudiant allemand** donne leçons d'allemand. Jens 01 47 00 14 23.

• **JH sportif** avec exp. ch. emploi ds sécurité/surveillance. Toute prop. acceptée. Laisser coordonnées au 01 60 13 06 08 (Patrick). Urgent.

• **Urgent. JH 20a** sérieux ch. travail. Etudie tt prop. Connaissances couture, théâtre. Exp. d'habilleur costumier. Olivier 06 06 57 09 43 (Tam-tam).

• **JH 30a** formation & exp. transit export transport international ch. poste à Paris, sérieux, trilingue. Bruno 01 40 35 79 73.

• **JH 24a étudiant**, parlant six langues européennes, anglais très couramment, ch. emploi mi-temps dans restauration ou hôtellerie. Buelk 01 53 80 73 36.

• **JH 30a ch. emploi vendeur** prêt-à-porter ou chaussure. Exp. 10a, salaire souhaité entre 6500 et 7000F net. Etudie tte prop. Eddy 01 69 06 03 41.

• **JF 23a** ch. emploi à Paris dans restauration & hôtellerie. Etudie ttes prop. Corinne 01 42 28 52 72.

• **JH 31a** ch. emploi magasinier, manutentionnaire, ménage, majordome, chauffeur. Ttes prop. sérieuses acceptées. Fabrice 01 48 44 24 40.

• **JH sérieux** ch. heures de ménage, repassage & autres petits travaux ménagers. Philippe 01 49 58 83 77.

• **JH étudiant** ch. divers boulots à mi-tps rémunérés : aides aux personnes âgées, courses et aides aux malades du sida, etc. Ch. également poste comme vacataire en bibliothèque. Philippe 1 47 93 25 49.

• **JF 32a musicienne** très motivée & dynamique ch. en urgence quelques heures de ménage (repassage, nettoyage, courses & petits travaux) chez particuliers. Dispo. la journée. Leïne 01 43 73 80 93.

Vente

• **A vendre** : 2 paires Caterpillar noir & marron T41 500F les 2 paires ; pantalon noir T38 coupe jean en lycra 250F (peu porté) ; chaussure cuir n,oir T41 150F ; 501 black T29L36 100F ; chemise verte T3 50F ; baskets Adidas T42 100 F et Nike T42,5 100F. 01 69 06 03 41.

• **Vends petit frigo** Faure cause double emploi ; parfait état & tjrs sous garantie (2a). Valeur neuf 1300F vendu 800F. Marion 01 47 69 19 03.

• **Vends CD portable** "Technik" 6 mois sous garantie, très bon état, valeur 1200F vendu 500F. Téléphone répondeur Matra 200F. Franck 01 43 29 30 67 ou 06 60 42 02 13.

• **Vends buste** masculin années 50 900 F; petits tableaux divers 100 F et sweat-shirt 100 F. Jean-Pierre de 18h à 2h au 01 48 87 51 04.

• **Vend bureau** Habitat neuf, valeur 1500F vendu 700F. Couleur ivoire, acheté en sept. Didier 01 45 96 08 83.

• **Lots** de nombreux magazines gais. Prix intéressant à débattre. Blaise 01 43 43 39 79.

• **A vendre Caterpillar** taille 41 1/2 et 42, marron foncé, modèle 97. 400F. Jamais portées (import). Joël 01 43 22 58 22.

• **Rare**— Vends Simca 1100 VF2 "Pick-up" année 83 (2 places à l'avant, benne à l'arrière). Contrôle tech. OK, bon état général. Carol 01 43 09 25 43.



• **Vends appart.** F2 avec gd balcon. Tt commerce/écoles. Cuisine équipée, sdb aménagée, intérieur refait à neuf. Franconville (95) près RN14. Immeuble 8 étages. 400000F à négocier. Alain 01 34 15 53 94.

• **A vendre 36 K7 vidéo X** (33 homo, 2 hétéro, 1 b). Le tout 2000F. 6 K7 350F, l'unité 60F. Jean 01 43 66 54 97.

• **Urgent :** Vend canapé 3 places & 2 fauteuils bleu gris en cuir (pleine fleur). Carole 01 69 53 94 20.

Achat

• **Recherche VTT** adulte d'occasion à moins de 500 F. Charly 01 43 07 77 02.

• **Ch. chaussures** et vêtements drag-queen d'occasion. Guy 06 08 80 55 83.

Divers

• **Afin de créer** une équipe féminine de handball pour les Eurogames JF ch. co-équipières. Joëlle 01 46 61 64 55.

• **Cède revues & journaux** GPH des années glorieuses gratuitement pour assoc. et vente pour particuliers à condition de venir les chercher dans le 78. Hassen 01 42 62 22 68.

• **Jeune étudiant** barcelonnais donne cours d'espagnol tous niveaux (cours à domicile). Marc 01 40 21 37 13.

• **Rico** propose coupe expresse à la tondeuse à domicile (à Paris) 50 F. 01 43 46 06 47 ou 06 60 91 01 34.

• **Jean-Pierre photographe** ch. modèles masculin. 01 46 99 82 40.

• **Recherche 2 associés** pour ouvrir un piano-bar mixte. Laurence au 01 43 38 06 90.

• **Prof certifié d'espagnol** donne cours d'espagnol en échange de cours d'anglais par personne capable. Anglophones welcome. Luis au 01 42 41 30 36.

• **Donne fauteuil roulant** manuel de marque Dupont sans calepièds. Danielle 01 47 49 65 29 le matin.

• **Dans le cadre** du programme culturel du Centre gai & lesbien nous recherchons toute personne susceptible de nous prêter des films vidéo traitant de l'homosexualité. Contacter Sylvie C. ou Fabrice D. en laissant message à l'accueil du Centre 01 43 57 21 47.

• **Le Café chantant**, 12 rue du plâtre, 75004 Paris métro Hôtel-de-Ville, recherche peintres ou photographes pour expo. Contact: Jean-Pierre au 01 48 87 51 04 de 18h à 2h.

• **Jeune photographe** ch. modèles masculins moins de 25a pour photos fun, non publiées, si possible mince mais autres physiques OK. Toutes nationalités, tous styles, tous looks. Débutant bienvenus. Bonne rémunération. Farid 01 64 96 57 44.

• **H. 35a** propose séances de pose bénévoles pour sculpteur ou peintre. François 06 09 27 47 59.

• **Séverine répare** hi-fi, petit électro. Ménages à domicile. Prix très intéressants. 01 42 52 49 31.

• **AIDES fédération** ch. photos de couples de femmes nues (scènes érotiques et sexuelles, qualité professionnelle) pour illustrer une brochure de prévention lesbienne. Joao à AIDES féd., 01 53 26 26 98.

• **Propose cours de tarot** de Marseille divinatoire. Jean-Claude 01 34 64 07 48.

• **Modèle transformiste** pose pour photos. Cherche un studio avec douche à moins de 2000F ds centre ou ouest de Paris. Ch. aussi revues bondage transsexuelles ainsi que CD de Sakamoto, Bowie, Kate Bush, Ymo.

• **Offre service réparation** vélo. Dany 01 44 70 01 76.

• **Modèle de 23a**, sportif, pose pour peintre. A déjà posé pour photographes connus. Arnauld 06 08 35 85 09.

• **JH 28a** ch. personne sachant faire de la couture et du tricot. David 01 42 70 97 00.

• **Jeune groupe gai** de 27a et plus. Nous cherchons des mecs 27a et plus pour créer un assoc. à Paris et RP. Cette assoc. vise à développer les amitiés à travers la convivialité, les loisirs. Pour sortir de votre isolement, rejoignez-nous! Pascal 01 43 52 91 62.

• **Etudiant sérieux** donne cours de langues tous niveaux anglais, néerlandais, allemand. Daniel 06 07 90 42 76.

• **Anglais** qui habite à Paris depuis plus de 4 ans souhaite rencontrer un ou plusieurs Français(e)(s) pour amitié uniquement. Sorties, pratique du sport (tennis, badminton), échange cours/conversation. David 01 42 39 26 04.

• **Garçon sud-américain** ch. jeune femme pour relation durable. 01 40 18 48 28.

• **Anglais** habitant à Paris depuis 5 ans ch. échange conversation anglais-italien. David 01 42 39 26 04.

• **Salon de coiffure** XIXe près avenue de Flandre, superficie 18m2 + 12m2 cave. Bail ts commerces. Loyer trim. 4000F HT bail 93. Jean-Jacques 01 40 16 04 21.

CENTRE GAI & LESBIEN ►

Le Centre gai & lesbien répond à de nombreuses missions

favoriser

la reconnaissance des homosexuels, hommes et femmes,
des bisexuels et des transexuelles

défendre

leurs droits

lutter

contre le sida

informer

les homosexuel(le)s, et ceux qui ne le sont pas, sur les associations,
les lieux commerciaux, les activités et les événements liés à la vie homosexuelle

offrir

aux associations homosexuelles un espace de réunion

être

un espace culturel, un lieu de convivialité, de détente, de débats et d'écoute

accueillir

Tous les jours de 12h à 20h, le dimanche de 14h à 19h

3 rue Keller — 75011 Paris

☎ 01 43 57 21 47 aux mêmes heures

- Une cafétéria
- Une bibliothèque
- Une boutique où l'on peut trouver T-shirts, pin's, drapeaux, livres et revues homosexuels
- Un espace d'exposition
- Des débats publics, des signatures de livres
- Un service social et des permanences juridiques
- Des week-ends de ressourcement
- Des groupes de paroles pour séropositifs et séronégatifs
- Le Café positif qui accueille les séropositifs, les malades et leurs proches tous les dimanches
- Un groupe de travail sur les droits des lesbiennes et des gais
- Un groupe de création d'événements culturels et de soirées
- 80 volontaires et 5 permanents

Accueils spécialisés

Nouveaux volontaires: un lundi sur deux à 19h30.

Lesbiennes: tous les jours mais encore mieux le vendredi de 20h à 22h.

Jeunes gais et lesbiennes: animé par le MAG le jeudi de 18h à 20h.

Transexuels: animé par l'ASB le jeudi de 14h30 à 18h.

Bisexuels: un lundi sur deux à 20h.

Parents ou futurs parents gais et lesbiens: animé par l'APGL le 3^e mercredi du mois à 20h.

Juifs homosexuels: animé par le Beit haverim le dernier jeudi du mois à 20h.

Randonneurs et randonneuses: animé par Rando's le 1^{er} mardi du mois de 18h30 à 20h.

Gros et leurs amis: animé par les Gais nouveaux le 2^e mardi du mois à 18h30.

Gais retraités: un après-midi de semaine.

Joueurs ou futurs joueurs d'échec: tous les dimanches à 20h.

Permanences téléphoniques

Permanence médicale assurée par l'Association des médecins gais (AMG) le mercredi de 18h à 20h et le samedi de 14h à 16h au 01 48 05 81 71.

Pour les transexuel(le)s, permanences de l'ASB, Association du Syndrome de Benjamin les jeudis de 14h30 à 18h au 01 43 57 21 25.

Services sociaux et juridiques

Permanences conseillers sociaux: sur rendez-vous les lundis et jeudis de 18h à 20h.

Permanences juridiques: tous les mardis de 20h à 22h au 01 43 57 46 65 et tous les quinze jours sur rendez-vous (renseignements à l'accueil).

Groupes de parole

Groupe de parole pour séropositifs, animé par un praticien de l'AMG, le mardi de 20h à 22h.

Groupe de parole pour séronégatifs, animé par un praticien de l'AMG, un mercredi sur deux de 20h30 à 22h30.

Café positif

L'équipe du café positif accueille tous les dimanches de 14h à 19h, les séropositifs, les malades et leurs proches dans une ambiance légère et conviviale. Animation musicale généralement au programme.

Pour les personnes malades qui ont des difficultés de déplacement, possibilité d'être amenées puis accompagnées en voiture. Pour cela, appeler au moins la veille au Centre.

Week-ends de ressourcement

Le Centre gai & lesbien organise environ une fois par mois un week-ends à la campagne pour séropositifs.

Ces week-ends sont des séjours de ressourcement et de détente avec des activités comme massage, nutrition, relaxation, etc. Pour toute inscription ou information, prenez contact avec l'accueil du Centre au 01 43 57 21 47.

Vous pouvez également joindre des lignes d'écoutes anonymes

Sida Info Service, 7/7, 24h/24h au 0 800 840 800 (appel gratuit)

Ecoute gaie au 01 44 93 01 02 (en semaine de 18h à 22h et le samedi de 18h à 20h)

SOS Homophobie au 01 48 06 42 21 (du lundi au vendredi de 20h à 22h)



Nature d'hommes

08 36 68 62 62

code 2021

Petites annonces sur le 08 36 65 43 43

A photograph of a muscular man with dark hair and a beard, shirtless, brushing his teeth with a blue toothbrush. He is in a shower stall, with water spray visible in the background. The lighting is dramatic, highlighting his physique.

Sensuel
Sens
dessus dessous
36 15 GPH
sentimental
et sans
complexes!